

FEUILLE DE ROUTE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

SERVICES DE L'ÉTAT - ADEME



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



**AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

ÉDITO DU PRÉFET DE RÉGION



Face au changement climatique dont les conséquences sont de plus en plus manifestes, la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre doit s'accélérer. Il s'agit d'une priorité nationale : en un an, plus de 10 milliards d'euros ont déjà été engagés au titre du plan de relance pour la transition écologique. Au-delà des aides financières, l'État met en place différents dispositifs pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle de cette transition par l'ensemble des acteurs. À titre d'exemple, le nouveau service public France Rénov' va ainsi permettre à tous les Français d'être guidés dans leurs projets de rénovation énergétique. À l'enjeu écologique s'ajoute désormais un enjeu économique pour un grand nombre de ménages : réduire la facture énergétique dans un contexte de flambée du prix des énergies.

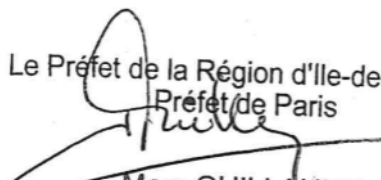
Pour gagner en efficacité, l'action de l'État se doit d'être déclinée au plus proche des territoires et de prendre en compte les spécificités de chaque territoire. C'est tout l'objet du travail réalisé au quotidien par les services et opérateurs de l'État en région et en département. Face à la transversalité de la transition énergétique, qui doit être mise en œuvre dans tous les domaines, il est indispensable que ces différents services et opérateurs travaillent main dans la main, en s'assurant de la cohérence et de la lisibilité de leur action, et en mettant en commun leurs forces pour en démultiplier les effets, au bénéfice des acteurs du territoire. C'est dans cet objectif, que la DRIEAT, la DRIHL, la DRIAFA, les DDT et l'ADEME se sont dotées en 2020 d'une feuille de route annuelle pour la transition énergétique en Île-de-France, actualisée en 2021.

Pour la deuxième année consécutive, les résultats sont au rendez-vous : 86 % des 140 actions phares prévues par la feuille de route en 2021 ont été mises en œuvre. Parmi ces actions phares, on peut par exemple évoquer l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration de Contrats de relance et de transition écologique (CRTE), pour lequel se sont mobilisés à la fois les préfetures de région et de département, les directions régionales et départementales, les opérateurs de l'État.

Afin de poursuivre cette dynamique, j'ai souhaité que la feuille de route soit actualisée pour 2022 : elle organise notre action opérationnelle et concrète au bénéfice des collectivités, en première ligne dans la mise en œuvre de la transition énergétique, et de leurs habitants.

Des mesures fortes sont ainsi prévues en 2022 pour accompagner la rénovation énergétique des bâtiments, le développement des énergies renouvelables et de récupération et la réduction des émissions du trafic routier, qui demeurent les trois grandes priorités franciliennes. Certaines actions sont plus spécifiquement tournées vers les citoyens, tel le déploiement de France chaleur urbaine, service public piloté au niveau régional qui vise à faciliter le raccordement des copropriétés aux réseaux de chaleur, une solution de chauffage écologique et économique. 2022 verra également s'achever l'évaluation du Schéma régional climat air énergie, document structurant pour l'Île-de-France, sur laquelle nous sommes mobilisés aux côtés du Conseil régional.

Cette année encore, agissons tous ensemble pour la bonne mise en œuvre de cette feuille de route.

Le Préfet de la Région d'Île-de-France,
Préfet de Paris

Marc GUILLAUME

ACCÉLÉRONS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE



18 % de la population française
12 % de la consommation d'énergie finale nationale
10 % des émissions de GES nationales

BÂTIMENT

Rénover thermiquement tous les bâtiments d'avant 1990



450 millions de m² de bâtiments en Île-de-France
63 % de la consommation énergétique finale

MOBILITÉS

Passer à une mobilité sobre et à faibles émissions



43 millions de déplacements quotidiens
25 % de la consommation énergétique finale

ÉNERGIES RENOUVELABLES
Développer les énergies renouvelables par les réseaux de chaleur et leur verdissement



2,5 millions d'équivalent-logements encore raccordables
Potentiels exceptionnels de chaleur fatale et géothermie

POLLUTION DE L'AIR

Réduire les pollutions atmosphériques notamment dues au trafic routier et au chauffage au bois

8 000 morts par an liés à la pollution de l'air



NEUTRALITÉ CARBONE

Réduire notre empreinte carbone par le stockage du carbone et l'usage de produits bas carbone

77 % de sols non urbanisés (terres agricoles et forêts)



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Mobiliser tous les territoires et acteurs
Diffuser les données et connaissances
Faciliter l'accès aux financements

SOMMAIRE

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC.....	7
BILAN 2021.....	11
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS.....	13
DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION.....	15
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS.....	17
NEUTRALITÉ CARBONE HORS ÉNERGIE.....	19
ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES.....	21
ENJEUX ET PRIORITÉS.....	23
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS.....	25
DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION.....	27
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS.....	29
NEUTRALITÉ CARBONE HORS ÉNERGIE.....	31
ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES.....	33
INSTANCES DE PILOTAGE ET ANIMATION.....	35
ACTIONS PHARES 2022.....	37
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS.....	39
DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION.....	45
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS.....	51
NEUTRALITÉ CARBONE HORS ÉNERGIE.....	57
ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES.....	59
ANNEXE : CHIFFRES CLÉS ET ORDRES DE GRANDEUR.....	64





ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Une dynamique engagée mais à amplifier

Une transition énergétique à adapter à un territoire contrasté

18 % de la population française sur 2 % du territoire national (région la plus peuplée de France avec 12,3 millions d'habitants)



450 millions de m² de bâtiments, 5,8 millions de logements

43 millions de déplacements quotidiens, dont 35 % en voiture ou deux-roues motorisés

77 % du territoire encore couvert par des **espaces naturels, agricoles ou forestiers**



Une énergie consommée majoritairement importée et d'origine fossile, principalement destinée au chauffage des bâtiments

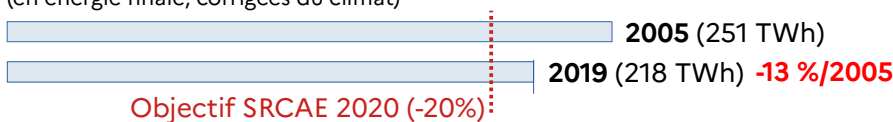
88 % d'énergie importée

68 % d'énergie consommée d'origine fossile

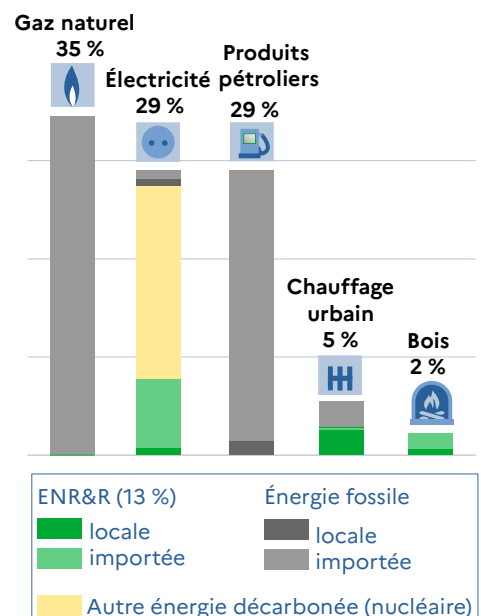
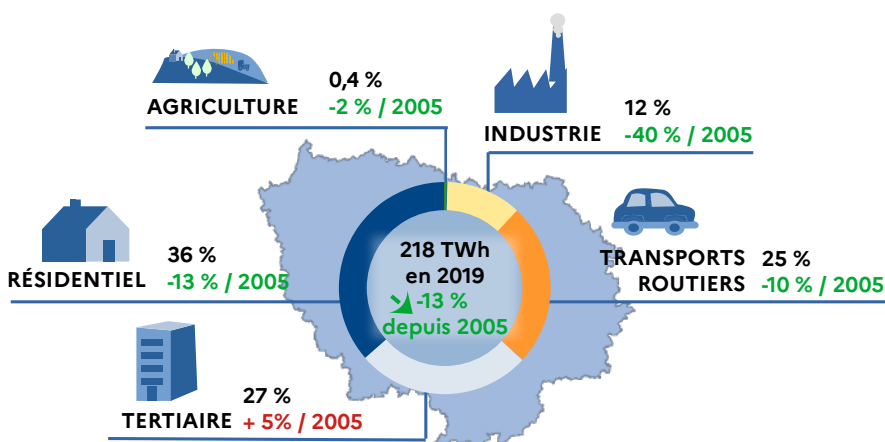
63 % des consommations liées au secteur du **bâtiment** essentiellement pour la couverture des besoins en chauffage

Données AIRPARIF pour le ROSE, pour l'année 2019 (2022)

Évolution des consommations (en énergie finale, corrigées du climat)



→ Des consommations en baisse mais loin des objectifs du SRCAE.



Des consommations en baisse dans tous les secteurs, sauf dans le tertiaire. Le gaz est la première source d'énergie consommée.

Des émissions de gaz à effet de serre en baisse dans tous les secteurs depuis 2005

10 % des émissions de gaz à effet de serre **nationales**

46 % des émissions liées au secteur du **bâtiment**

22 % de **diminution** depuis 2005

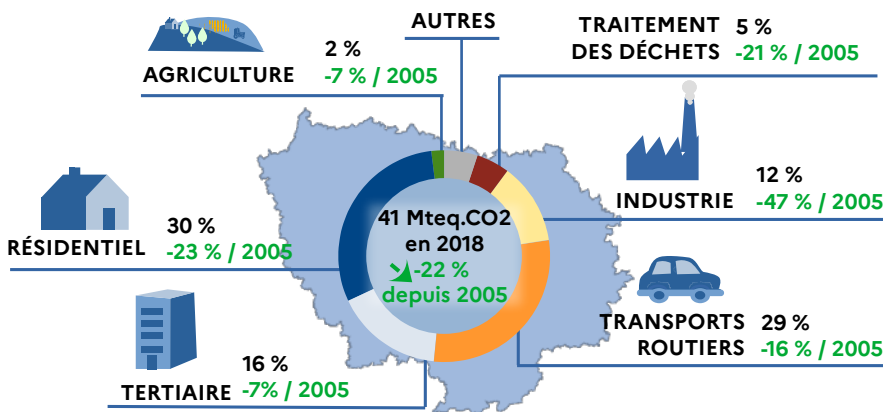
Évolution des émissions de gaz à effet de serre



L'objectif du SRCAE est atteint, mais :

Une **stagnation des émissions** de gaz à effet de serre est observée **depuis 2015**.

Les objectifs régionaux fixés par le SRCAE ne sont **plus en cohérence avec les objectifs nationaux**, revus à la hausse (loi énergie climat).



Le bâtiment est le secteur le plus émetteur, suivi par les transports routiers.

Données AIRPARIF pour le ROSE, pour l'année 2018 – scopes 1 & 2 (2021). Les données 2019 sont en cours de consolidation par Airparif. La feuille de route sera actualisée à réception des données 2019.

Une production locale d'énergie limitée, malgré un potentiel remarquable pour la chaleur renouvelable

7,8 % des consommations énergétiques couvertes par la **production locale d'énergie renouvelable et de récupération**

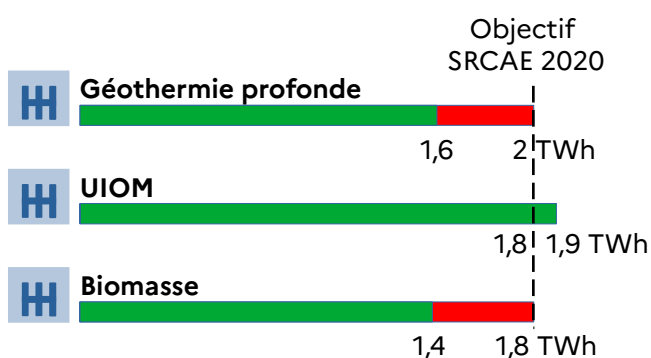
91 % part de la chaleur dans la production locale d'énergie renouvelable et de récupération

5 % de l'électricité consommée **produite localement**, issue à 56 % d'installations thermiques à combustibles fossiles

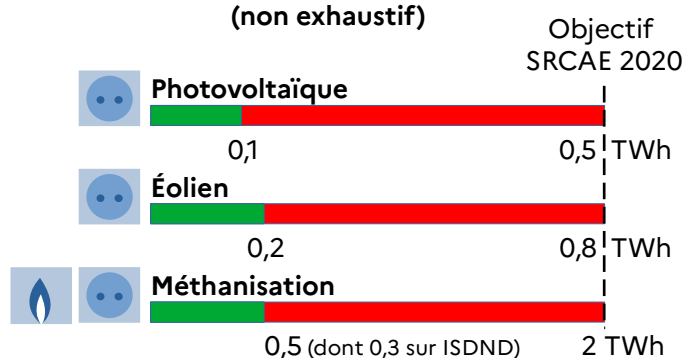
51 % d'énergie renouvelable et de récupération dans les réseaux de chaleur franciliens

0,2 % du gaz consommé **produit localement**, par la **méthanisation**

Chaleur renouvelable sur réseaux



Autres énergies renouvelables (non exhaustif)



Une dynamique en faveur de la transition énergétique enclenchée dans les territoires

23 plans climat air énergie territoriaux (PCAET) adoptés sur les 59 PCAET à réaliser (collectivités obligées)

10 PCAET en consultation, 20 en élaboration
(données janvier 2022)

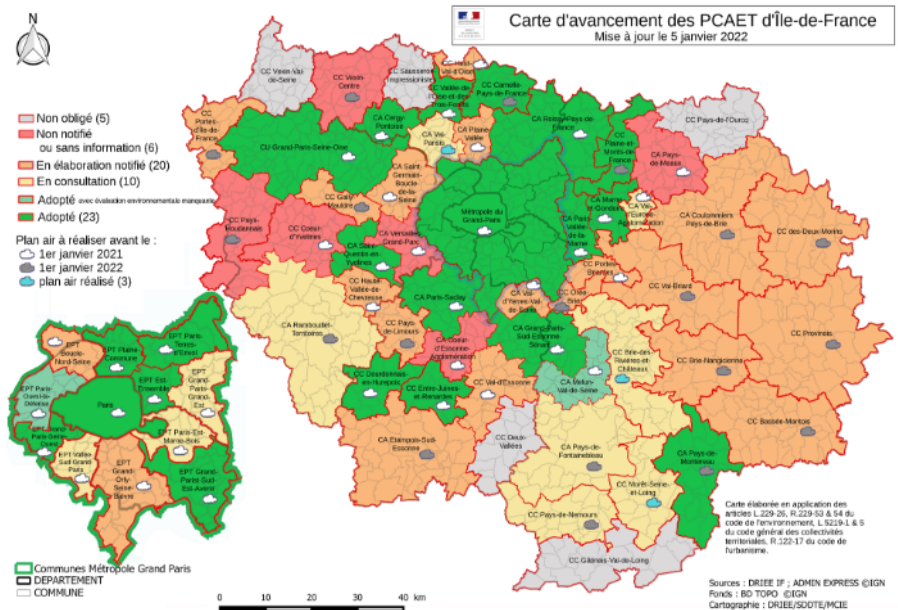
48 contrats de relance pour la transition

écologique, permettant aux collectivités d'intégrer la transition écologique comme axe transversal de leurs projets de territoire (protocoles d'engagement signés en 2021)

Le rythme d'élaboration des PCAET s'accélère depuis 2019.

La loi d'orientation des mobilités oblige désormais certains EPCI à intégrer dans leur PCAET un **plan d'action de réduction des émissions de polluants atmosphériques**.

Pour un état des lieux actualisé des PCAET franciliens, scannez le QR code ci-dessous ou cliquez [ici](#).

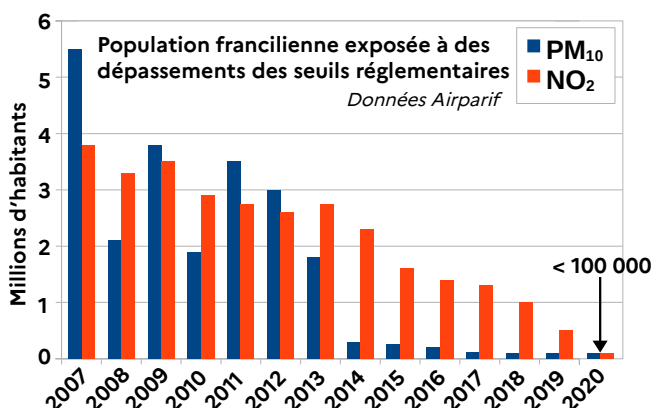


L'amélioration de la qualité de l'air, autre défi majeur à relever en Île-de-France

> 8 000 décès évitables par an liés à la pollution aux particules fines PM_{2,5} en Île-de-France

100 000 Franciliens exposés à des dépassements des seuils réglementaires de **NO₂**
Principale source : **trafic routier**

100 % de la population exposée à des dépassements des recommandations OMS pour **les particules fines (2,5)**
Principale source : **chauffage au bois individuel**

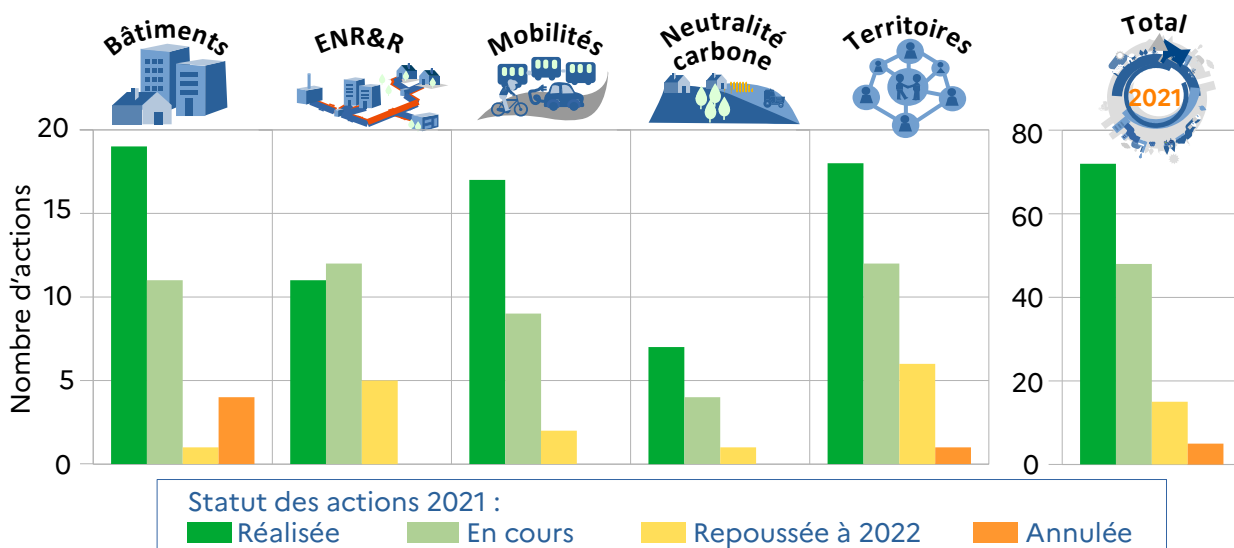


→ Une **amélioration significative** est observée, **mais elle reste insuffisante** pour respecter les seuils réglementaires et les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

BILAN 2021



86 % des 140 actions prévues par la feuille de route en 2021 ont été mises en œuvre.



Quelques actions phares sont présentées dans les pages suivantes.



Actions contribuant à la mise en œuvre du plan de relance



Actions relevant de l'une des réformes prioritaires du gouvernement



Actions en faveur de la qualité de l'air

Retrouvez le bilan détaillé des actions 2021 en scannant le QR code ci-contre ou en cliquant [ici](#).



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



Une large communication autour de l'aide financière MaPrimeRénov', dont peuvent désormais bénéficier tous les propriétaires ainsi que les syndicats de copropriétés

Dans le cadre de sa politique de rénovation énergétique des bâtiments, le gouvernement a procédé à une **refonte du système d'aides pour le rendre plus simple, plus juste et plus efficace**. Elle comprend notamment l'élargissement de MaPrimeRénov', dans le cadre du plan de relance :



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

- à l'ensemble des propriétaires occupants (et non plus limitée aux ménages modestes et très modestes, comme en 2020), avec des règles générales d'attribution fonction des revenus des ménages, des économies d'énergie et de la production de chaleur permises par la rénovation ;
- aux propriétaires bailleurs, afin d'accompagner la rénovation énergétique des logements du parc locatif privé, qui concentre une grande partie des ménages modestes et des logements énergivores ;
- aux copropriétés, pour simplifier le financement des travaux grâce à une seule aide collective, versée aux syndicats de copropriétaires, qui pourra être complétée par des bonus (rénovation globale, accompagnement des ménages, sortie de passoire thermique).

Afin de promouvoir ces dispositifs, deux campagnes de communication ont été réalisées en Île-de-France en 2021 :

- sur MaPrimeRénov', la Préfecture de région a adressé en octobre 2021 des flyers à un large ensemble d'acteurs : collectivités, espaces FAIRE, grandes enseignes de bricolage, ...
- sur MaPrimeRénov' Copropriété, la DRIHL a adressé en juin 2021 des plaquettes accompagnées d'un courrier aux fédérations de copropriétaires et aux 3100 syndicats bénévoles de copropriétés répertoriés en Île-de-France.



Chiffres clés – 2021, une année de succès pour MaPrimeRénov' en Île-de-France :

- 3^{ème} région de France en termes de montant versé aux propriétaires occupants et bailleurs : l'Île-de-France représente 9 % du nombre de dossiers engagés au niveau national et 11 % du montant des aides versées en France, avec **62 062 dossiers individuels MaPrimeRénov'** engagés pour un montant total de subvention de **222 M€**.
- **31 % du nombre total de dossiers de copropriétés engagés en France, 43 % du nombre total de logements ayant bénéficié du dispositif et 42 % du montant des aides versées au niveau national** (avec 52 dossiers MaPrimeRénov' Copropriété engagés, qui totalisent 4490 logements pour un montant de subvention de 25 M€).

Un accompagnement régional des responsables de bâtiments tertiaires concernés par le dispositif Éco-énergie tertiaire



Le dispositif Éco-énergie tertiaire est une obligation réglementaire issue du décret tertiaire (Loi ELAN, art. 175) engageant tout acteur du bâtiment à usage tertiaire de plus de 1 000 m² à la réduction des consommations d'énergie (40 % en 2030, 50 % en 2040, 60 % en 2050) ainsi qu'à la déclaration annuelle des objectifs atteints sur la plateforme OPERAT.

La DRIEAT a défini une stratégie régionale 2021-2022 qui vise à sensibiliser et accompagner les acteurs franciliens concernés : services de l'État, collectivités, acteurs économiques.

Dans ce cadre, les actions suivantes ont notamment été menées :

- harmonisation du portage du dispositif en Île-de-France : 3 réunions de travail du « pôle de coordination technique régionale » avec les unités départementales et direction départementales des territoires ;
- informations des collectivités : 3 webinaires organisés en lien avec le Cerema ;
- informations des acteurs économiques : article dans la newsletter DRIEETS, présentations...
- mise en place d'un réseau de 22 gestionnaires de l'énergie pour le parc de l'État.



Chiffres clés – Le parc assujetti au dispositif Éco-énergie tertiaire en Île-de-France c'est :

- **la première région concernée en France, avec près de 25 % des assujettis nationaux ;**
- près de 170 000 locaux et plus de 100 millions de m² au niveau du parc privé ;
- 1 500 bâtiments dans le parc de l'État ;
- un nombre de bâtiments assujettis encore à consolider pour les collectivités.

Un séminaire pour concilier rénovation énergétique et préservation du patrimoine



Crédit : DRIEAT

Le 16 novembre 2021, la DRIEAT et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France ont organisé un séminaire relatif à l'articulation des politiques de préservation du patrimoine et de rénovation énergétique du bâtiment. Le séminaire a **rassemblé près de 220 participants de différents horizons** : professionnels (architectes, ingénieurs, conseillers FAIRE, entreprises du BTP), maîtres d'ouvrage (gestionnaires de parc, bailleurs sociaux), collectivités, services de l'État... Cette journée a permis de rappeler les enjeux et objectifs de la préservation du patrimoine

bâti et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Des projets de rénovation réussis ont été mis en avant et des ressources disponibles ont été présentées aux professionnels du secteur. La journée a en outre été l'occasion d'échanges constructifs qui serviront de support pour de nouvelles actions en 2022 : visites sur site en commun, organisation d'un concours d'architecture à destination des étudiants, formation concernant les échanges thermiques à destination des architectes, mise en place d'un comité de pilotage pérenne...

Témoignage - Katya Samardzic, conseillère pour l'architecture, Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

« Je retiens du séminaire l'engagement de nos deux directions, et la volonté d'avancer ensemble sur le sujet. La constitution d'une culture commune sera à la base de ce travail. Des exemples intéressants ont été exposés et vont nous permettre d'avancer. »

L'action des services de l'État et de l'ADEME pour la rénovation énergétique des bâtiments en 2021, c'est aussi...

- 42 Espaces Conseils (FAIRE) comprenant 160 conseillers répartis sur le territoire, dont 90 % sont co-financés par le programme SARE « service d'accompagnement pour la rénovation énergétique » pour un montant de 21 M€ sur 3 ans.

En 2022, France Rénov' deviendra le service public de la rénovation de l'habitat piloté par l'Anah et s'appuiera sur le réseau des opérateurs de l'Anah et des Espaces Conseils.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

France chaleur urbaine : un service numérique mis en place pour accélérer le raccordement des copropriétés aux réseaux de chaleur

En Île-de-France, **1,1 million d'équivalent-logements sont encore raccordables aux réseaux de chaleur existants**. Pourtant, cette solution de chauffage écologique et économique reste peu connue et sous-exploitée. **Afin d'informer les copropriétés et de les accompagner dans leurs démarches, la DRIEAT a lancé en 2021 le service [France chaleur urbaine](https://france-chaleur-urbaine.beta.gouv.fr)**, soutenu financièrement par l'ADEME Île-de-France, la Direction générale de l'énergie et du climat et la Direction interministérielle du numérique (projet lauréat du Fonds d'accélération des Startups d'État et de Territoire). Le service, développé en partenariat avec la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), **permet aux copropriétaires de savoir si un réseau passe à proximité de leur résidence, de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour mettre en place un raccordement, ou encore d'échanger avec des copropriétés déjà raccordées afin de connaître leur retour d'expérience**. La mise en place d'outils métiers dédiés aux acteurs impliqués dans l'accompagnement des copropriétés (ALEC notamment) est aussi prévue.



Chiffres clés – Les réseaux de chaleur en Île-de-France c'est :

- 115 réseaux alimentés à plus de 51 % par des énergies renouvelables et de récupération (2020)
- 49,1 M€ d'aides attribués par l'ADEME en 2021 pour 30 projets d'investissement qui permettront la mise en place de 68,1 km de réseaux de chaleur supplémentaires et la production de 356 GWh d'ENR en plus.

Des cellules d'appui départementales pour faciliter la mise en place des projets de développement d'énergies renouvelables

La mise en place d'un projet de développement d'énergies renouvelables peut soulever de nombreuses problématiques pour le porteur, notamment relatives à l'acceptabilité de son projet et au respect des procédures réglementaires. **Afin d'accompagner les porteurs de projets et d'ainsi faciliter l'émergence d'installations de production d'énergie renouvelable, des cellules d'appui ont été mises en place dans certains départements (77, 95). Ces cellules, pilotées par les DDT, permettent au porteur d'avoir un interlocuteur unique pour le conseiller dans la mise en place de son projet, lui faire part très en amont d'éventuels points de vigilance et l'aider à faire évoluer son projet pour lever les potentiels points de blocage**. En 2021, les cellules départementales d'appui aux énergies renouvelables ont accompagné 19 projets (9 projets de méthanisation, 10 projets photovoltaïques).

Témoignage – Carine Mallier, directrice générale d'Artaim Conseil

« J'ai vécu la mise en place et la progression de la commission ENR 77 ces dernières années pour les projets de méthanisation que j'ai accompagnés. Petit à petit elle s'est étoffée des différents services concernés par ces projets et le panel des points d'attention a été de plus en plus complet, ce n'était pas le cas au début. La bienveillance de l'adjoint au directeur de la DDT a permis de créer un climat d'échange et de conseil. J'ai donc pu confronter mon analyse du cadre réglementaire et du contexte local avec les différents services de l'État, anticipant ainsi certaines problématiques (exemple : étude zone humide). »

Un soutien au développement de projets participatifs

Afin d'accélérer la transition énergétique, l'implication de l'ensemble des acteurs est indispensable, et notamment celle des citoyens. Pour accompagner le développement de projets à gouvernance citoyenne, **l'ADEME finance deux postes de chargés de mission au sein de l'association Énergie Partagée. Autre exemple du soutien des initiatives citoyennes par les services de l'État et l'ADEME : le projet PART'Ener, porté par Seinergy Lab.** Ce projet vise à implanter un démonstrateur photovoltaïque sur ombrière de parking sur le territoire de Grand Paris Seine et Oise. Une vingtaine d'usagers-investisseurs seront identifiés : ils investiront dans le démonstrateur et consommeront l'électricité produite. Le projet PART'Ener est un des dix projets lauréats de l'AMI Particip'Action, un dispositif destiné à développer la culture de la participation citoyenne en région francilienne piloté par la DRIEAT en partenariat avec l'association des maires d'Île-de-France (AMIF), la Préfecture de la région Île-de-France et le Cerema. À ce titre, le projet PART'Ener bénéficie d'un appui méthodologique et opérationnel pour mettre en œuvre sa démarche participative afin d'associer tout au long du projet les citoyens, mais aussi les acteurs économiques et publics via des réunions publiques, ateliers, et la création d'un jury citoyen.



Témoignage - Marie-Gabrielle Méry, directrice de Seinergy Lab

« Le projet PART'Ener est un projet ambitieux et complexe à bien des égards. D'une part, il se veut être un projet local, de territoire, impliquant une diversité d'acteurs dans une opération qu'ils s'approprient et feront vivre dans le temps et, d'autre part, un projet pilote pour un déploiement réussi de ce type d'opération et de boucles locales d'énergie. Le projet, collaboratif, est développé selon une démarche apprenante. Il s'agit pour nous tous d'une expérimentation, mais, au regard des enjeux, le montage de ce pilote doit être maîtrisé et sécurisé. L'accompagnement de l'État est à ce titre une aide précieuse pour nous. L'Ademe et la Banque des Territoires nous accompagnent et nous outillent notamment sur le plan juridique et contractuel, la DRIEAT principalement sur les aspects de participation citoyenne. Parce qu'ils visent également le déploiement de tels projets, ils nous challengent fortement et favorisent les échanges de retour d'expérience avec d'autres porteurs de projets. C'est une vraie richesse, outre les bonnes pratiques que nous en retenons, cela peut mettre en lumière des points de vigilance, des difficultés auxquelles nous nous efforçons de trouver des réponses en avance de phase. »

L'accompagnement par les services de l'État et l'ADEME du développement des énergies renouvelables et de récupération en 2021, c'est aussi :

- des actions pour promouvoir la **géothermie de surface** :
 - la participation à une étude relative à la géothermie de surface sur le territoire de la Métropole du Grand Paris (MGP/ADEME/BRGM), avec la production d'un [argumentaire](#) destiné à encourager les maîtres d'ouvrage à recourir à la géothermie de surface dans leurs projets,
 - la mise en place par l'ADEME d'un animateur géothermie au sein de l'AFPG afin d'accompagner les collectivités et maîtres d'ouvrage dans leurs projets de géothermie de surface notamment ;
- une étude réalisée sous pilotage de la DRIAAF pour rendre compte des impacts environnementaux et agronomiques de la **méthanisation agricole** et ainsi accompagner de manière durable son développement.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS

Un ensemble d'actions en faveur du vélo

Des dispositifs financiers complémentaires

Les services de l'État et l'ADEME portent différents dispositifs financiers pour le développement du vélo, et accompagnent les porteurs de projets et lauréats :

- le **dispositif CEE AVELO 2** porté par l'ADEME vise à soutenir la **planification, l'expérimentation, l'évaluation et l'animation de politiques cyclables**. Les investissements faisant suite aux schémas directeurs cyclables financés dans ce cadre peuvent ensuite être soutenus par les appels à projets « Aménagements cyclables ». **En 2021, 18 lauréats ont été retenus en Île-de-France, ce qui traduit une vraie montée en puissance par rapport à la première édition du programme (AVELO, 8 lauréats franciliens) ;**
- les **appels à projets « Aménagements cyclables »** concernent la **résorption de discontinuités d'itinéraires**, ainsi que la **réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés, notamment des itinéraires structurants sur le territoire régional**. Ces appels à projets sont portés au niveau régional par la DRIEAT, en lien avec les unités départementales (UDEAT) et les directions départementales des territoires (DDT). L'année 2021 a été marquée par l'annonce des lauréats à la troisième édition de l'appel à projets, avec **22 projets franciliens retenus pour un montant total de subvention de 17,2 M€**. Deux nouvelles éditions de l'appel à projets ont aussi été lancées, dont l'une se concentre sur le financement de projets cyclables d'envergure.

Une mobilisation et une coordination des acteurs

La DRIEAT a mené en 2021 des actions d'animation et de coordination autour du vélo, notamment :

- autour des **aménagements cyclables provisoires**, avec la production d'un bilan régional et l'organisation de plusieurs réunions de coordination visant à faire un point sur le réseau actuel et à identifier clairement les pistes provisoires ayant vocation à être pérennisées ;
- autour des **stationnements vélo**, avec l'organisation d'une conférence **pour mobiliser les collectivités et entreprises privées autour de cette problématique**. Environ 200 participants ont répondu présents : collectivités (communes, EPCI), établissements publics (enseignement, secteur hospitalier), acteurs du logement (bailleurs sociaux notamment), services de l'État...



Crédit : A. Bouissou / Terra



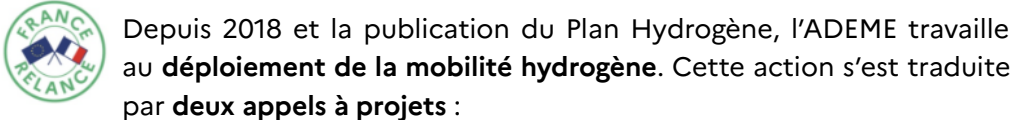
Chiffres clés – Le vélo en Île-de-France c'est :

- environ 1 million de déplacements quotidiens
- encore 168 km de pistes cyclables temporaires fin 2021 (donnée : observatoire des coronapistes)

« L'ADEME soutient le **réseau RéPAR**, coordination territoriale des ateliers vélo participatifs et solidaires qui en 2021 fédère une dizaine d'associations. Grâce à ce soutien, notre réseau :

- **accompagne les collectivités** grâce au portage politique d'un plaidoyer, issu de la structuration des intérêts communs aux membres du réseau ;
- développe de **nouvelles expertises** destinées à asseoir la politique cyclable territoriale et co-construire une ingénierie publique ;
- initie de nouvelles pratiques avec des **actions hors les murs auprès de publics cibles** comme les mineurs et les femmes dans une logique de co-existence des politiques de cohésion sociale et de mobilité ;
- mutualise les **process de collecte de vélos épaves et de pièces détachées** dans une logique de réemploi solidaire ;
- diffuse la « culture vélo » à travers le **lancement de FÊTE PLACE AUX VÉLOS, événement de grande envergure dans l'espace public** réunissant l'ensemble des acteurs de l'écosystème vélo et conçu comme un temps de partage, de rencontre et de mobilisation. »

Un soutien au développement de la mobilité hydrogène

 Depuis 2018 et la publication du Plan Hydrogène, l'ADEME travaille au **déploiement de la mobilité hydrogène**. Cette action s'est traduite par **deux appels à projets** :

- « **Écosystèmes de Mobilité Hydrogène** » qui a abouti à la contractualisation de **trois projets franciliens** : H2 IDF, LAST MHYLE et 2020-HYPE 600. Ces derniers sont en train de se concrétiser, avec l'arrivée progressive de moyens de production et de distribution d'hydrogène bas-carbone sur le territoire ;
- « **Écosystèmes Territoriaux Hydrogène** » avec **deux projets franciliens** contractualisés pour près de 23 M€ d'aide, et une dynamique intéressante au vu des nombreux dossiers déposés.



L'ADEME travaille également à l'**accompagnement des collectivités et des entreprises** de par ses actions territoriales et son soutien financier. Par exemple, des études d'avitaillement hydrogène ont été réalisées pour l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et la CA Grand Paris Sud. Une étude préalable à la constitution d'un écosystème hydrogène, soutenue par l'ADEME, a également été effectuée pour l'EPT Vallée Sud Grand Paris. Enfin, la direction régionale de l'ADEME **accompagne les initiatives des acteurs de l'hydrogène en Île-de-France** en participant à des groupes de travail (Club Hydrogène, France Hydrogène...). Cela permet d'orienter au mieux l'émergence de sujets centraux dans la mobilité hydrogène : le fluvial (AMI HAROPA), l'aéroportuaire (AMI H2 HUB AIRPORT), l'introduction de l'hydrogène dans l'AMI ADEME du CPIER Vallée de la Seine 2021-2027...

L'action des services de l'État et de l'ADEME pour la transition des mobilités en 2021, c'est aussi :

- un accompagnement des communes pour la mise en place des zones à faibles émissions mobilité (ZFE), avec la diffusion d'informations lors de webinaires à l'échelle régionale et départementale. Fin 2021, une ZFE est en vigueur dans 61 communes franciliennes.

NEUTRALITÉ CARBONE HORS ÉNERGIE

L'initiation d'une dynamique autour du label bas carbone en Île-de-France

Le label bas carbone offre des perspectives de financement à des **projets locaux permettant de séquestrer du carbone dans les sols et forêts ou d'éviter des émissions de gaz à effet de serre par des changements de pratiques** (agriculture, bâtiment,...). Des collectivités, des entreprises et même des citoyens, peuvent ainsi rémunérer des actions bénéfiques pour le climat sur une base volontaire en étant assurés de la qualité et de l'intégrité environnementale des projets.

Afin d'initier une dynamique autour du label bas carbone en Île-de-France, une série de webinaires a été organisée début 2021 par la DRIEAT et la DRIAAF. Ces webinaires, qui ont réuni **au total près de 200 participants**, ont permis de présenter le fonctionnement du label, son intérêt pour les porteurs de projet et pour les financeurs, mais aussi d'exposer les différentes méthodes auxquelles les projets doivent se rattacher pour être labellisés. Les acteurs franciliens sont désormais tenus informés par mail de chaque nouvelle actualité autour du label : nouvelles méthodes approuvées, évolutions réglementaires, ...



Crédit : Atmosylva

Chiffres clés – Le label bas carbone en Île-de-France c'est :

- 3 projets forestiers labellisés depuis fin 2020, qui permettront de séquestrer 5840 tonnes de CO2 sur 30 ans

L'accompagnement d'exploitations agricoles dans leurs projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre

Dans le cadre de l'appel à projets **Bons diagnostics carbone** du plan de relance, **75 diagnostics carbone vont être réalisés sur des exploitations de jeunes agriculteurs franciliens**. Un plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre sera également défini pour chaque exploitation, dont la mise en œuvre pourra ensuite être menée dans le cadre du label bas carbone.

Afin de suivre la **dynamique du déploiement des bons diagnostics carbone en Île-de-France**, et **d'accompagner les structures lauréates** face aux éventuelles difficultés qu'elles pourraient rencontrer, la direction régionale de l'ADEME et la DRIAAF ont organisé un premier temps d'échange en décembre 2021, réunissant les structures lauréates et partenaires du dispositif au niveau régional (DRIEAT, Conseil régional). L'animation de ce réseau régional sera poursuivie en 2022, en complément de celle proposée au niveau national.

Témoignage – Louise Barbier, responsable agriculture durable, La Coopération Agricole Île-de-France

« La neutralité carbone est un sujet qui prend énormément d'ampleur au sein des coopératives agricoles, prolongements des exploitations et forces de mutualisation et diffusion. En effet, l'agriculture présente un potentiel de stockage et donc de compensation essentiel. Les Bons diagnostics carbone sont un moyen d'enclencher la dynamique à petite échelle et de tester de premières méthodes de diagnostics et de plans d'action. Les coopératives, soucieuses de rassembler l'offre carbone des agriculteurs, sont pour le moment confrontées à un marché qui n'est pas suffisamment porteur. Le Label Bas Carbone constitue un premier pas vers une solution de rémunération, même s'il persiste aujourd'hui un besoin fort de mutualiser les réflexions autour de la valorisation du carbone et des co-bénéfices environnementaux. »



LA COOPÉRATION AGRICOLE
ÎLE-DE-FRANCE

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

L'État aux côtés des territoires pour la mise en place des Contrats de relance et de transition écologique

En 2021, la mise en place des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) a mobilisé les territoires franciliens. Les CRTE visent notamment à permettre aux collectivités locales d'intégrer les priorités de la transition écologique comme axe transversal de leur projet de territoire. Signés pour six ans, ils s'appuient sur des dispositifs d'accompagnement de l'État et de ses opérateurs renforcés par des crédits du plan de relance pour les deux premières années.



Chiffre clé – Les CRTE en Île-de-France c'est :

- 48 CRTE qui couvrent l'ensemble du territoire francilien

Pour accompagner l'élaboration des CRTE, l'État en région s'est impliqué à tous les niveaux : préfetures de région et de département, directions régionales et départementales, opérateurs (ADEME IDF, Cerema, Banque des Territoires). Cet accompagnement s'est notamment traduit par :

- la **création du Club CRTE** piloté par la préfecture de région qui suit l'évolution de la mise en œuvre des CRTE, et permet le partage d'information et bonnes pratiques entre les services déconcentrés et opérateurs de l'État ;
- une **journée d'atelier sur les CRTE** organisée en mai 2021 par la préfecture de région à destination des territoires, avec la participation des principaux acteurs impliqués ;
- un recensement des sources de données disponibles sur les indicateurs CRTE, permettant de **simplifier la réalisation des diagnostics territoriaux** et une note de synthèse sur les priorités de l'État en Île-de-France en matière de transition écologique, **afin de faciliter l'identification d'actions concrètes à inscrire dans les CRTE, mais aussi de points de vigilance** ;
- des initiatives départementales : **porter-à-connaissance de l'État** en Seine-et-Marne, **format type de CRTE** dans les Yvelines, **comité des financeurs** dans le Val d'Oise.....



Crédit : Préf. région IDF

Par ailleurs, l'ADEME accompagne financièrement la mise en œuvre des CRTE via son dispositif contrat d'objectif territorial (COT) qui permet le recrutement de chargés de missions, la réalisation d'études ou encore des actions d'animation. Dix COT ont ainsi été engagés en 2021.

Focus sur une action : rénovation énergétique des bâtiments publics dans le cadre du CRTE de la communauté de communes Haute Vallée de Chevreuse (78)

Le contexte : dans le cadre du CRTE de la communauté de communes Haute Vallée de Chevreuse (78), une vingtaine de bâtiments publics à rénover ont été identifiés

La problématique : quelle stratégie adopter au vu des nombreux dispositifs existants (conseil en énergie partagé, appel à projets Sequoia,...) ?

L'accompagnement État : la direction départementale des territoires des Yvelines travaille en étroite collaboration avec la collectivité, l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), la FNCCR et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), afin de définir la stratégie la plus pertinente pour la collectivité.

Des communautés départementales de la transition énergétique toujours plus actives

Créées en 2015, les communautés départementales de la transition énergétique (CDTE) ont pour missions :

- d'**animer la transition énergétique** en s'appuyant sur les priorités régionales ;
- d'**accompagner les collectivités candidates ou lauréates d'appels à projets** ;
- de **favoriser l'élaboration et le suivi des Plans climat air énergie territoriaux (PCAET)**.

Elles sont principalement pilotées par les directions départementales des territoires (DDT) en grande couronne et par les unités départementales de la DRIEAT en petite couronne. En 2021, **30 réunions avec les acteurs des territoires ont été organisées dans le cadre des CDTE**, dans 6 départements (77, 78, 91, 92, 94, 95).



Crédit : DRIEAT

Témoignage – Élodie François, cheffe de projet stratégie territoriale, Communauté d'agglomération Saint-Germain boucles de Seine (78)

« La CTYé [CDTE 78] est un appui très appréciable pour toute personne chargée de mener à bien l'élaboration d'un PCAET ou plus généralement, toute action relative à la transition écologique. Entre des **ateliers** qui permettent d'approfondir ses connaissances et de bénéficier des retours d'expérience sur des sujets aussi complexes que foisonnants, la **lettre d'actualité** qui centralise et synthétise d'importantes informations opérationnelles telles que les obligations découlant de nouveaux textes ou encore la communication sur les appels à projets en cours, les initiatives de la CYTé apportent un éclairage indispensable.

La CYTé, c'est aussi pouvoir bénéficier d'analyses contextualisées à l'instar du **baromètre de la transition écologique** réalisé à l'échelle de l'intercommunalité et l'assurance de pouvoir compter sur un réseau de partenaires, pour forger une action territoriale à impact. »

Témoignage – Laurence Caillol, directrice ville durable et numérique, commune de Bourg-la-Reine (92)

« L'unité départementale des Hauts-de-Seine de la DRIEAT a proposé en 2020 la mise en place d'un **réseau transition énergétique et ville durable** [CDTE 92]. La ville de Bourg-la-Reine a immédiatement souhaité intégrer ce réseau, prenant en compte de multiples problématiques et notamment les enjeux d'un urbanisme économe d'espace et de ressources, ce qui était pour nous tout à fait pertinent et adapté à la demande de nos habitants et à nos projets, pour continuer à offrir un cadre de vie de qualité.

Durant cette période au cours de laquelle les réunions et conférences étaient remplacées par de l'immatériel, nous avons dû recentrer notre veille sur des outils pertinents et synthétiques et la **newsletter** a répondu à ces besoins.

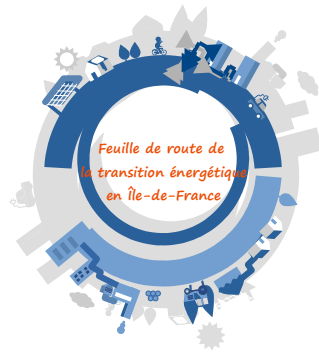
De plus, les **réunions thématiques** organisées au cours de l'année 2021 (thématiques des îlots de chaleur urbain et du dispositif éco-énergie tertiaire), nous ont semblé tout à fait adaptées aux problématiques du moment. Nous avons ainsi ensuite répondu à un appel à projets régional "100 îlots de fraîcheur" et réalisé l'ensemble des diagnostics de nos bâtiments de plus de 1000 m². Nous sommes aujourd'hui en cours d'élaboration de notre PPI dédié à la rénovation énergétique. »

L'accompagnement des territoires par les services de l'État et l'ADEME en 2021, c'est aussi :

- un [observatoire des objectifs du développement durable](#) construit par la DRIEAT en partenariat avec les acteurs locaux ;
- 8 webinaires de présentation des aides du plan de relance organisés par l'ADEME.



ENJEUX ET PRIORITÉS



ENJEUX ET PRIORITÉS

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

- L'Île-de-France compte **450 millions de m² de bâtiments** (tertiaire et résidentiel) et 5,7 millions de logements.
- **45 % des consommations énergétiques franciliennes servent à couvrir les besoins en chaleur des bâtiments.**
- Le rythme de renouvellement du parc bâti est inférieur à 1 % par an.

→ **La rénovation énergétique des bâtiments constitue le principal levier pour réduire les consommations d'énergie franciliennes et les émissions de gaz à effet de serre associées.**

Au-delà de l'impact énergétique, des enjeux économiques sont associés à la rénovation énergétique des bâtiments :

- **Emploi local** : le secteur de l'entretien rénovation représente actuellement **56 % de l'activité du bâtiment**, avec près de 19 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel. La fabrication locale de matériaux biosourcés, qui réduisent l'empreinte carbone et peuvent contribuer à l'isolation, est également génératrice d'emplois ;
- Réduction de la **facture énergétique** des ménages : la facture énergétique francilienne (2012) liée au chauffage des logements construits avant 1990 s'élève à environ **5 milliards €/an**.

Un objectif ambitieux est porté aux niveaux régional (SRCAE) et national (SNBC) : rénover tous les bâtiments à un niveau BBC d'ici 2050.

Tous les territoires et quasiment tous les bâtiments d'avant 1990 sont concernés (les passoires énergétiques qui représentent 30 % des consommations d'énergie et le reste des bâtiments).

Chaque segment du parc bâti doit donc disposer de dispositifs d'accompagnement adaptés à ses spécificités (France Renov et MaPrimeRénov' pour les logements, dispositif éco-énergie tertiaire pour les bâtiments tertiaires...).

La rénovation globale de tous les segments du parc bâti est nécessaire pour atteindre les objectifs de réduction des consommations. **Le principal enjeu est l'isolation des murs.**

Les objectifs de rénovation sont réalistes des points de vue financier, économique et opérationnel si l'on procède au fil de l'eau.

La rénovation énergétique doit s'accompagner d'un recours accru aux énergies renouvelables et de récupération dans le secteur du bâtiment.

PRIORITÉS FRANCILIENNES

Agir sur tous les segments du parc bâti

Chaque segment de parc (logement individuel, copropriété, parc social, bureaux, commerce, tertiaire public) a ses spécificités (mode de prise de décision, financement, enjeux techniques).

La rénovation doit concerner tous les bâtiments, quels que soient leur nature, leur usage et leur performance énergétique actuelle.

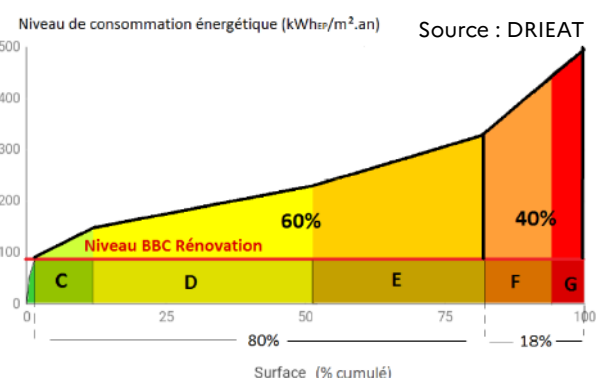
→ **Accompagner la rénovation énergétique de tous les segments du parc bâti via le déploiement d'outils d'accompagnement et de dispositifs financiers adaptés (FranceRénov', MaPrimeRénov', CEE, dispositif éco-énergie tertiaire...)**

→ **Mettre en place une approche plus planifiée pour les bâtiments les plus dégradés et pour les ménages précaires (identifier les ménages et copropriétés concernés, encourager le recours au chèque énergie, traiter le bâti indigne).**

Saisir toutes les opportunités de travaux

Quasiment tous les bâtiments d'avant 1990 sont largement en dessous de la performance souhaitable.

Levier pour la massification : aller chercher les ménages ou entreprises qui ont une opportunité de travaux mais n'envisagent pas de la coupler avec des travaux d'efficacité énergétique ou alors de façon insuffisante pour un réel effet.



→ **Faire de la rénovation énergétique un réflexe à chaque opportunité de travaux : entretien courant, changement de propriétaire, ravalement...**

Cette approche dite de travaux embarqués doit permettre de **minimiser les coûts**.

→ **Aller vers une rénovation globale**

→ **Procéder à l'isolation des murs.**

S'assurer de la qualité et de l'efficacité de la rénovation

• **S'assurer de la qualité de la rénovation à toutes les étapes, notamment lors de la phase travaux**

• **Mobiliser les outils et dispositifs de mesure disponibles**



ENJEUX ET PRIORITÉS

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Le développement du chauffage urbain alimenté par les énergies renouvelables et de récupération : un levier majeur pour verdir les consommations énergétiques franciliennes

Près de **45 % des consommations énergétiques franciliennes correspondent aux besoins en chaleur des bâtiments** (chauffage et eau chaude sanitaire).

Or les potentiels locaux de chaleur renouvelable et de récupération sont exceptionnels :

- nombreux gisements de **chaleur fatale** (UIOM, sites industriels, data centers) ;
- **géothermie** largement exploitable en Île-de-France ;
- recours possible à la **biomasse** quand la chaleur fatale et la géothermie ne sont pas mobilisables.

De plus, les milieux urbains denses sont propices à l'alimentation des bâtiments par des **réseaux de chaleur**.

En 2020 en Île-de-France, 115 réseaux de chaleur alimentent **1,1 million d'équivalent-logements**. Le taux d'ENR&R moyen est de **51 %** [chaleur fatale (27 %), géothermie (11 %), biomasse (10 %), autres ENR&R (3 %)]. (*données SNCU*)

2.5 millions d'équivalent-logements sont encore raccordables.

1 million sur les réseaux existants, 1 million sur des extensions de réseaux, 500 000 sur des réseaux à créer.

L'Île-de-France dispose également d'un potentiel important pour :

- L'alimentation des **besoins en chaleur des maisons individuelles et du petit collectif par des énergies renouvelables** : géothermie superficielle, pompes à chaleur, bois énergie.

⚠ L'usage du bois énergie individuel contribue fortement à la pollution de l'air (particules fines). Pour limiter cette pollution, il convient de modérer les usages d'agrément et d'appoint et d'utiliser des équipements répondant au label flamme verte 7 étoiles ou équivalent pour l'usage du bois individuel en chauffage principal, en respectant les bonnes pratiques d'utilisation.

- La **méthanisation** : 0,5 GWh produits en 2019 (ISDND inclus) pour un potentiel maximal évalué à 5 TWh, avec des bonnes pratiques à diffuser pour limiter l'impact environnemental, et une acceptabilité à développer.

- La **production d'énergie électrique photovoltaïque et éolienne**, encore largement sous exploitée : 93 GWh ont été produits par le photovoltaïque en 2019 et 186 GWh par l'éolien, couvrant seulement 0,4 % de la consommation régionale d'électricité. Concernant le photovoltaïque le gisement est conséquent mais l'équilibre économique reste complexe. Concernant l'éolien, l'acceptabilité des installations reste à développer. Le gisement est contraint par des problématiques foncières, mais reste conséquent : 5 % du territoire n'est pas concerné par des contraintes réglementaires lourdes.

PRIORITÉS FRANCILIENNES

Réseaux de chaleur alimentés par les EnR&R

Déployer et optimiser les réseaux de chaleur



- multiplier les raccordements des bâtiments aux réseaux de chaleur existant à proximité
- développer les interconnexions de réseaux, l'extension de réseaux ou la création de nouveaux réseaux

Poursuivre le verdissement des réseaux de chaleur en respectant la priorisation régionale ENR'Choix suivante

1 / Chaleur fatale

Incineration des déchets, industrie, data-centers



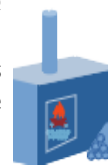
2 / Géothermie

Potentiel exceptionnel exploitable partout en IDF, à différentes profondeurs



3 / Biomasse

Installations équipées de systèmes de dépollution de qualité



Chaleur renouvelable hors réseaux, gaz renouvelable

Géothermie de surface

- ENR accessible partout (utilisation de pompes à chaleur géothermiques)
- Vigilance sur les enjeux de pollution des nappes et risques naturels
- **Mieux faire connaître le potentiel de cette énergie**



Bois énergie individuel et petit collectif



- ENR accessible d'un point de vue financier
- Impact négatif sur la qualité de l'air
- **Sensibiliser les particuliers et petits collectifs afin de privilégier l'usage du bois énergie dans des équipements de qualité et en l'absence d'autres solutions de chauffage décarbonées**

Méthanisation

- Dynamisme de la filière agricole et du secteur gazier
- **Accompagner l'émergence de la méthanisation francilienne en valorisant les meilleures pratiques et le lien avec les territoires**



Énergies électriques

Photovoltaïque

- Potentiel important non exploité
- Prix en forte baisse et rendement des capteurs en hausse
- Innovations nombreuses
- **Accompagner le déploiement du photovoltaïque notamment sur les friches et en ombrière en veillant aux enjeux de biodiversité et de patrimoine**



Éolien

- Potentiel important non exploité
- **Valoriser ce potentiel en lien avec les territoires concernés**



ENJEUX ET PRIORITÉS

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS

L'Île-de-France compte **43 millions de déplacements quotidiens**, dont **35,4 % en voiture ou deux-roues motorisés** (*donnée 2018, EGT 2020*).

Le secteur des transports est responsable au niveau régional de :

- **30 %** des émissions de **gaz à effet de serre** ;
- **17 %** des émissions de **particules fines PM10** ;
- **19 %** des émissions de **particules fines PM2,5** ;
- **53 %** des émissions de **NOX**.

71 nouvelles stations et 200 km de réseaux ferrés supplémentaires sont en cours de création dans le cadre du Grand Paris Express.

Une dynamique forte en faveur du télétravail, des changements de comportement et des mobilités actives et nouvelles s'est enclenchée sous l'effet de la crise sanitaire.

Deux orientations sont clairement identifiées pour réduire durablement l'empreinte du secteur :

- la **réduction et l'optimisation de la circulation routière** (alternatives à l'autosolisme, aménagement du territoire pour limiter les besoins en mobilités,...) ;
- le **basculement vers une mobilité routière à faibles émissions** (véhicules électriques, hydrogène,...).

Les principaux enjeux sont :

- d'accompagner **l'évolution progressive des pratiques et usages** ;
- de développer les **infrastructures et dispositifs adaptés** que ce soit pour le développement des **modes actifs**, pour la pratique des **transports en communs** ou pour **l'intermodalité** ;
- de décroiser le monde des transports, en particulier en **intégrant pleinement la problématique des transports à l'aménagement du territoire** ;
- **d'accompagner la transition vers des véhicules à faibles émissions** via des mesures incitatives (aide à l'acquisition) et réglementaires (zones à faibles émissions mobilité), et par le développement d'infrastructures (bornes de recharge) ;
- d'intégrer des espaces logistiques en cœur de ville pour **limiter l'impact du transport de marchandises**.

PRIORITÉS FRANCILIENNES

Réduire et optimiser la circulation routière

Développer l'usage des modes actifs (vélo, marche...)

- **Sécuriser et adapter les équipements et les pratiques**, via notamment :
 - la résorption des discontinuités d'aménagements cyclables ;
 - l'aménagement d'espaces de stationnements pour vélos ;
 - une signalisation adaptée.
- **Encourager l'adoption régulière de modes actifs** (vélo, marche...)



Optimiser l'usage du véhicule et des infrastructures

- Accompagner le **changement dans les pratiques de mobilités** (covoiturage, autopartage, télétravail) notamment dans le cadre de plans de mobilité employeur
- **Sensibiliser** les citoyens et les collectivités à l'**impact** du transport routier
- Faciliter l'**intermodalité** (parcs relais en périphérie des villes, offres de transport groupées...), également pour le transport de marchandises
- Créer des **voies dédiées au covoiturage, bus, véhicules à faibles émissions**
- Promouvoir l'**innovation dans la mobilité**



Intégrer pleinement la mobilité dans les problématiques d'aménagement en particulier, dans le cadre du développement du Grand Paris Express

- **Rapprocher** bureaux, logements, activités commerciales et industrielles et endiguer l'étalement urbain, pour **limiter les besoins en mobilités**
- Optimiser le remplissage des camions et utilitaires par un **maillage approprié en entrepôts et espaces logistiques urbains**



Développer les véhicules à faibles émissions et infrastructures associées



- Développer l'utilisation de **véhicules électriques, bioGNV et hydrogène**
 - **Mailler le territoire en infrastructures de recharge et stations**

Réduire l'impact du trafic routier sur la qualité de l'air

- Accompagner la mise en place **des zones à faibles émissions mobilité**
- Intégrer l'**enjeu qualité de l'air dans l'urbanisme** à proximité des grands axes routiers



ENJEUX ET PRIORITÉS

NEUTRALITÉ CARBONE HORS ÉNERGIE

En Île-de-France :

- près de 80 % des sols restent non urbanisés (terres agricoles, forêts), contribuant au stockage du CO₂;
- 590 hectares sont cependant artificialisés chaque année (2017) ;
- le secteur agricole n'est responsable que de 2 % des émissions de gaz à effet de serre (2017).

Au-delà de la réduction des consommations énergétiques et de la décarbonation de la production d'énergie, les principaux enjeux en Île-de-France pour l'atteinte de la neutralité carbone sont de :

- **renforcer les puits de carbone**, en particulier en favorisant le **stockage de carbone par les terres agricoles et forêts** plutôt que le stockage géologique ;
- **promouvoir l'adoption de mécanismes de compensation carbone** ;
- développer des **activités économiques fondées sur les bioressources**, de leur **production** à leur **transformation** et à leur **valorisation** ;
- **encourager l'usage de produits à faible impact carbone**, notamment dans le domaine **alimentaire** et dans le secteur de la **construction** ;
- prendre en compte l'**empreinte carbone totale** et pas uniquement les émissions territoriales ;
- **valoriser les bonnes pratiques**, notamment dans le cadre du label bas carbone.

PRIORITÉS FRANCILIENNES

Déployer des mécanismes fiables et sérieux de compensation carbone

- Renforcer la connaissance des acteurs impliqués et des démarches existantes
- Inciter la mise en place de démarches permettant d'accroître le potentiel de stockage carbone par les sols agricoles et limiter l'artificialisation des sols
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs franciliens aux mécanismes de compensation carbone, notamment les collectivités et acteurs économiques
- Soutenir les programmes de recherche, études de faisabilité et expérimentations

Aller vers une économie décarbonée

- Développer la bioéconomie en déclinant au niveau régional la stratégie nationale
- Encourager l'usage des produits bas carbone, notamment dans les domaines de l'alimentation et de la construction



ENJEUX ET PRIORITÉS

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

Accroître la lisibilité des priorités et de l'action de l'État

L'ensemble des services de l'État sont amenés à émettre des **avis sur différents documents qui concourent à la mise en œuvre de la transition énergétique** : PCAET, documents d'urbanisme, évaluation environnementale, projets... Ces avis se doivent d'être **cohérents** : il est donc indispensable que chaque service s'approprie les priorités de l'État en matière de transition énergétique pour l'Île-de-France. L'enjeu porte également sur la **connaissance de ces priorités par les collectivités et les porteurs de projets**, afin qu'elles soient pleinement intégrées dans leurs plans, programmes ou projets.

Être à l'écoute des territoires

Afin d'avoir une connaissance accrue des spécificités des territoires et d'améliorer leur prise en compte, **la remontée d'informations depuis les territoires vers les services de l'État et l'ADEME est primordiale**. Elle permet en outre de pouvoir valoriser les actions menées localement. C'est notamment via les **communautés départementales de la transition énergétique (CDTE)**, dont l'État est l'un des pilotes, que peuvent être recensés les besoins des collectivités, identifiés les freins à la transition énergétique, et partagés les retours d'expérience sur les actions mises en œuvre.

Apporter un appui technique, réglementaire et financier aux collectivités

L'État s'engage à **accompagner les collectivités pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer leurs plans climat air énergie territoriaux (PCAET)**, et mener des actions en faveur de la transition énergétique et de l'amélioration de la qualité de l'air. Cet accompagnement passe par l'animation de réseaux, l'organisation de colloques ou encore par la mise à disposition de données. Il consiste également à faire connaître les nombreux dispositifs d'aides financières en place, afin de faciliter leur mobilisation.

PRIORITÉS FRANCILIENNES

Mobiliser les territoires

Mettre en relation les acteurs de la transition énergétique du territoire



- À l'échelle départementale, via les communautés départementales de la transition énergétique (CDTE)
- Sur certains thèmes, et tant que de besoin (rénovation énergétique, réseaux de chaleur, qualité de l'air...)
- Pour faire émerger des projets de territoire et aboutir à une contractualisation

Favoriser la prise en compte des enjeux régionaux, en tenant compte des spécificités du territoire

- Faire connaître la présente feuille de route
- Intégrer les priorités définies par la feuille de route dans les avis de l'État

Valoriser les retours d'expérience des acteurs locaux sur les actions menées en faveur de la transition énergétique

Valoriser les données de la transition énergétique

Faciliter l'accès aux données énergétiques pour les acteurs franciliens

- Suivre et diffuser des indicateurs régionaux de la transition énergétique, en lien avec le ROSE
- Favoriser l'accès aux données énergétiques locales et leur utilisation notamment dans l'élaboration des PCAET et autres projets de transition énergétique
- Renforcer l'observation statistique sur certains indicateurs, en lien avec les acteurs concernés et en favorisant les remontées locales d'information



Faciliter l'accès aux financements

Rendre plus lisible l'offre de financements



Diffuser de façon proactive les appels à projets en cours aux acteurs concernés (collectivités, associations, entreprises)

INSTANCES DE PILOTAGE ET ANIMATION

Pilotage : comité stratégique de la transition énergétique

La feuille de route organisationnelle de l'État pour la transition énergétique est pilotée par le comité stratégique de la transition énergétique présidé par le préfet de région.

Membres : services régionaux et opérateurs de l'État concourant à la transition énergétique francilienne (préfecture, DRIEAT, DRIAAF, DRIHL et ADEME régionale).

Mission : suivre et orienter la mise en œuvre de la transition énergétique en Île-de-France.

Fréquence de réunion : 3 par an

Au moins une réunion dédiée au bilan annuel de cette feuille de route et à la définition du programme d'actions pour l'année suivante.

L'ensemble des services de l'État régionaux impliqués veillent à la mise en œuvre des actions programmées dans cette feuille de route et à la prise en compte des priorités régionales qui y sont rappelées, dans l'exercice de leurs missions et l'animation de leurs réseaux.

Animation : communautés régionale et départementales

Afin d'accompagner la transition énergétique des territoires franciliens, des instances d'animation sont mises en place ou renforcées aux niveaux régional et départemental. Elles ont vocation à apporter aux services de l'État et aux collectivités l'appui nécessaire à la mise en œuvre d'actions ou de planifications, à échanger sur des retours d'expérience, faire connaître les priorités, les aides disponibles et les dispositifs (dont la réglementation) pour mettre en œuvre la transition énergétique.

COMMUNAUTÉ RÉGIONALE CLIMAT AIR ÉNERGIE (CRCAE)

Membres : directions régionales et leurs unités départementales, DDT, ADEME (ouverte à l'ensemble des agents des services et opérateurs de l'État qui le souhaitent).

Missions : communauté de travail visant à partager les orientations de la feuille de route, les outils et les informations disponibles pour accompagner les territoires et à favoriser l'intégration des enjeux de transition énergétique dans l'exercice des missions des agents.

Fréquence de réunion : au moins trois plénières par an, points techniques tous les deux mois.

COMMUNAUTÉS DÉPARTEMENTALES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (CDTE)

Membres : unités départementales des directions régionales, DDT, collectivités, membres invités selon les thématiques.

Missions : animer la transition énergétique dans les départements en fonction des enjeux des territoires et en prenant en compte les orientations et priorités régionales. Les CDTE peuvent s'appuyer sur la CRCAE autant que de besoin.

Fréquence de réunion : propre à chaque département. A minima une réunion ou un événement par an en présence du préfet de département.

Instances thématiques (non exhaustif)

Les communautés d'animation sont complétées par des instances thématiques dédiées à l'animation de réseaux d'acteurs dans des domaines spécifiques ou au suivi de sujets spécifiques comme les outils de financement de la transition énergétique. Les participants, missions et modalités de réunion de ces instances dont l'État est pilote ou copilote varient, mais toutes concourent à mettre en œuvre et faire connaître les orientations prioritaires régionales et les dispositifs de soutien, ainsi qu'à apporter un appui aux acteurs visés.

Rénovation énergétique

Copil régional France Rénov'
et club francilien France Rénov'

Club bâtiment

Mobilités

Cellule régionale d'appui à la mobilité

Développement des ENR

Cellules départementales d'appui aux ENR (77, 95)

Qualité de l'air

Comité de pilotage du plan de protection de l'atmosphère

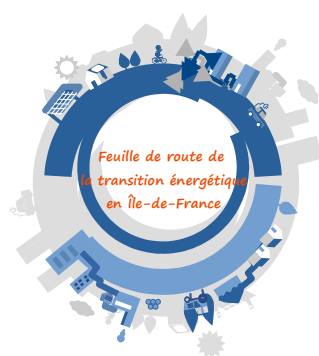
Transversal

Réseau des correspondants villes durables

Comité régional d'orientation de l'ADEME

Club des CRTE

ACTIONS PHARES 2022



ACTIONS PHARES 2022

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



Actions contribuant à la mise en œuvre du plan de relance



Actions relevant de l'une des réformes prioritaires du gouvernement (« Accélérer la rénovation énergétique des logements »)

Agir sur tous les segments du parc bâti	
Actions 2022	Pilotes
Logements privés	
Finaliser le déploiement du programme SARE en couvrant tout le territoire francilien, par la signature d'une convention avec le département des Yvelines.	DRIHL ADEME
Assurer le déploiement des aides financières MaPrimeRénov' , MaPrimeRénov'Sérénité et MaPrimeRénov'Copropriété , en réalisant des actions de communication auprès des opérateurs, des collectivités, des syndicats, des ménages et des professionnels (salons, courriers, presse, ...).	DRIHL
Mettre en œuvre le nouveau service public de la rénovation de l'habitat France Rénov' au niveau régional , notamment en associant et en informant les collectivités en tant que co-financeurs, et en les accompagnant dans la mise en œuvre de nouvelles ambitions en matière de conseil et d'accompagnement pour la rénovation énergétique.	DRIHL ADEME ANAH
Logements sociaux	
Animer le club régional et interdépartemental ANRU , pour assurer les mises en œuvre et le développement d'actions innovantes (ANRU+), des quartiers fertiles et du plan de relance.	DRIHL
Inscrire dans les conventions d'utilité sociale (CUS) signées en 2022 des objectifs de rénovation énergétique du parc social compatibles avec les objectifs régionaux du SRCAE, en particulier s'assurer que les bailleurs prennent l'engagement d'éradiquer d'ici 2024 les logements des classes F et G.	DRIHL
Augmenter les « marges locales » autorisées en cas d'acquisition (i.e. autorisation à appliquer un loyer supérieur aux plafonds de la convention) -	DRIHL


<p>amélioration par les bailleurs + ajout de la possibilité d'obtenir cette marge par un saut d'étiquettes DPE (jusqu'à présent ces marges étaient seulement conditionnées à l'obtention des labels BBC rénovation ou HPE rénovation).</p>	
<p>Tertiaire public</p>	
<p>Accompagner la mise en place du dispositif éco-énergie tertiaire.</p>	<p>DRIEAT DDT</p>
<p>Accélérer la rénovation des bâtiments de l'État, via la feuille de route transition énergétique des bâtiments de l'État :</p> <p>Consolider l'organisation en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer et animer un réseau de référents énergie / têtes de réseau des gestionnaires des bâtiments de l'État ; - déployer l'outil de suivi des fluides interministériel (OSFi) à grande échelle ; - mener une nouvelle campagne de sensibilisation à la fiabilisation du référentiel technique des bâtiments de l'État. <p>Poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route :</p> <ul style="list-style-type: none"> - consolider la stratégie d'intervention en trois volets : travaux embarqués, travaux à faible investissement (plan LED, plan chaudières fioul, régulation...), travaux lourds (cités administratives, projet Miollis...) ; - mettre en œuvre les projets retenus dans le cadre du plan de relance sur le périmètre DRIEAT (Miollis) ; - augmenter la part de travaux contenant une amélioration de la performance énergétique (travaux embarqués et optimisation des installations techniques) dans la programmation budgétaire pour l'entretien des bâtiments de l'État (BOP 723) ; - poursuivre des projets de travaux de rénovation lourde (cités administratives, projet Miollis, préfecture 94 Créteil, rectorats de Créteil et de Versailles). 	<p>DRIEAT Préfecture de région MRPIE</p>
<p>Accompagner les collectivités : conventionnement de l'ADEME avec des collectivités, ALECs ou syndicats d'énergie pour soutenir financièrement des CEP (Conseillers en Énergie Partagée) qui accompagnent les collectivités de moins de 10 000 habitants</p>	<p>ADEME</p>
<p>Tertiaire privé</p>	
<p>Accompagner la mise en place du dispositif éco-énergie tertiaire.</p>	<p>DRIEAT DDT</p>
<p>Intensifier le déploiement d'un service de conseil aux petits locaux tertiaires privés dans le cadre de la signature de conventions du programme SARE.</p>	<p>DRIHL ADEME</p>
<p>Petit tertiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer des formations aux Espaces Conseil France Rénov' sur la 	<p>ADEME</p>



<p>thématique du petit tertiaire privé ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - être support des initiatives des porteurs associés du SARE sur la thématique. 	
--	--

Saisir toutes les opportunités de travaux	
Actions 2022	Pilotes
<p>Plan d'action travaux embarqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer des documents de communication pouvant être distribués par les services d'urbanisme des mairies aux moments clés (dépôt de permis de construire ou demandes d'autorisation de travaux) ; - réaliser et valoriser une étude sur la connaissance des temporalités dans le bâtiment (par exemple, intervalles de temps entre deux rénovations de toiture, deux ravalements...) pour mieux comprendre les opportunités de travaux (études et enquêtes, GT avec les professionnels). 	DRIEAT

S'assurer de la qualité et de l'efficacité de la rénovation	
Actions 2022	Pilotes
<p>Animer le réseau des professionnels (actions récurrentes structurantes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser un nouveau séminaire « réhabi(li)ter » ; - soutenir le centre de ressource régional Ekopolis (diffusion de bonnes pratiques, retours d'expériences) et la démarche BDF ; - organiser des « rencontres techniques » régulières destinées aux organisations professionnelles, visant à diffuser de l'information et à échanger autour des bonnes pratiques et difficultés de terrain. 	DRIEAT ADEME DRIHL

Actions transversales	
Actions 2022	Pilotes
 <p>Assurer un pilotage et une animation régionale de France Rénov' en organisant un COFIL régional France Rénov' (2 par an, en remplacement du COFIL régional SARE) et un Club France Rénov' francilien (porteurs associés, UD et DDT) afin de partager et d'échanger sur les modalités d'animation et de coordination en Île-de-France.</p>	DRIHL ADEME DRIEAT
<p>Poursuivre le travail engagé avec les ABF pour la réalisation de livrables</p>	DRIEAT

<p>partagés sur la rénovation énergétique et les enjeux de protection du patrimoine bâti :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre les visites de terrain avec les ABF ; - organiser des formations sur la thermique pour les ABF ; - organiser un concours à destination des étudiants en architecture et ingénierie, sur la rénovation énergétique (sous réserve de financements). 	DRAC
<p>Produire un bilan périodique (a priori trimestriel) des données de la rénovation énergétique (et de la construction), et les présenter à un club bâtiment (acteurs de la filière, services de l'État).</p> <p>Objectif double : améliorer la lisibilité des actions de l'État et aider les services de l'État à avoir une vision globale de leur territoire.</p>	DRIEAT DRIHL
<p>Mener la seconde phase de l'étude sur les enjeux énergétiques de la restructuration du parc marchand de bureaux et la valoriser.</p>	DRIEAT ORIE

Actions départementales	
Actions 2022	Pilotes
Seine-et-Marne (77)	
<p>Bâti public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner les EPCI dans leur stratégie patrimoniale (dispositif Éco-énergie tertiaire) ; - mettre en œuvre une démarche « bâtiment exemplaire » DDT 77. 	DDT 77
<p>Expérimenter la massification de la rénovation énergétique : étude PoCa à Noisiel, et école Belleville sur centre bourg de Nemours (dont concertation avec ABF sur la rénovation en secteur classé).</p>	DDT 77
Yvelines (78)	
<p>Poursuivre l'accompagnement des collectivités territoriales dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics, en lien avec l'ALEC et Énergies Solidaires (décret Éco-énergie tertiaire, compréhension des dispositifs existants, aide à la priorisation, création d'un réseau, diffusion des outils de détection des passoires énergétiques...). L'unité Bâtiment Durable a la charge de porter cette politique publique.</p>	DDT 78
<p>Produire une fiche de synthèse des questions à aborder et des dispositifs existants, pour accompagner les collectivités, dans la rénovation énergétique des bâtiments publics. Les CMT pourront ainsi porter cette politique prioritaire, lors des échanges avec les élus.</p>	DDT 78

Essonne (91)	
Poursuivre l' accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre du dispositif « Éco-énergie tertiaire » via des actions de communication (diffusion d'information, mise en place d'un recueil de questions, ...).	DDT 91 CDTE 91
Construire une cartographie des acteurs de la rénovation énergétique et mettre en réseau ces acteurs, clarifier leur rôle et schématiser les différents parcours usagers selon les cibles (ménages, petit tertiaire, CT, copropriétés, etc).	DDT 91
Hauts-de-Seine (92)	
Accompagner la rénovation énergétique du secteur tertiaire : - dialoguer avec les entreprises (avec le sous-préfet chargé du développement économique). Mise en place d'un club RETEX OPERAT départemental (entreprises) si besoin, en fonction des retours ; - collectivités : animer un club RETEX OPERAT départemental ; - petit tertiaire (effet seuil des 1 000 m ²) : modalités du « aller vers » en cours de réflexion (selon les possibilités financières des ALEC, les diagnostics lancés, les retours des clubs d'entreprise du département, ...).	UDEAT 92
Val-de-Marne (94)	
Sensibiliser et accompagner les collectivités du territoire au travers d'un cycle d'ateliers sur la rénovation énergétique des bâtiments (logements, tertiaires, précarité).	UDEAT 94 CD 94
Val-d'Oise (95)	
Poursuivre le travail en réseau de partenaires pour aider les collectivités à devenir exemplaires (DRIHL, ADEME, Banque des territoires, SOLIHA, ADIL, PNR, CAUE...), en lien avec les CRTE notamment.	DDT 95
Valoriser les outils existants ou potentiels concernant la détection des passoires énergétiques présentes sur le territoire du Val d'Oise et diffuser ces outils aux communes, EPCI et conseil départemental (exemples : BATISTATO / BATISIG). Inciter les EPCI à créer des outils personnalisés et incitatifs afin d'orienter chaque territoire dans la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés.	DDT 95

ACTIONS PHARES 2022

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION



Actions contribuant à la mise en œuvre du plan de relance



Actions relevant de l'une des réformes prioritaires du gouvernement (« Décarbonation de l'industrie »)



Actions en faveur de la qualité de l'air

Réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables et de récupération	
Actions 2022	Pilotes
Réseaux de chaleur	
<p>Développer le service numérique France chaleur urbaine afin d'accélérer le raccordement des copropriétés aux réseaux de chaleur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer la communication, la prospection et les partenariats (ALEC, gestionnaires de réseaux, collectivités, syndicats d'énergie,...) ; - mettre en place une cartographie des tracés des réseaux et des potentiels de raccordement ; - améliorer le contenu du site : documentation, information sur les tarifs, présentation de cas concrets. 	<p>DRIEAT ADEME</p>
<p>Diffuser les cahiers des charges établis par ADEME et AMORCE sur les réseaux de chaleur à destination des maîtres d'ouvrage.</p>	<p>ADEME DRIEAT DDT</p>
<p>Encourager la réalisation de schémas directeurs en mettant en avant l'accompagnement financier renforcé proposé par l'ADEME (jusqu'à 70 % de taux de subvention) et en rappelant les cahiers des charges existants et les aides financières disponibles.</p> <p>Recenser les schémas directeurs locaux existants et solliciter leur diffusion aux services de l'État.</p>	<p>ADEME DRIEAT</p>
<p>Encourager la création de réseaux de chaleur pour les collectivités n'en disposant pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suivre la campagne de conviction des collectivités pilotée par Amorce ; - accompagner la réalisation d'études de création de réseaux par les 	<p>ADEME DRIEAT DDT</p>

	collectivités (accompagnement technique et financier ADEME).	
	Accompagner les 8 réseaux de chaleur à redynamiser identifiés suite au GT Wargon, en lien avec l'ADEME nationale.	ADEME DRIEAT
Chaleur fatale		
	Définir et mettre en œuvre une stratégie pour accompagner les prospects industriels identifiés comme ayant une ressource de chaleur fatale, en coordination avec l'activité décarbonation de l'industrie (sur la base des résultats de l'étude chaleur fatale).	ADEME
	Définir des orientations pour la délivrance des agréments pour l'implantation des data-centers, avec la diffusion d'une fiche repère précisant les critères examinés lors de l'instruction des demandes, notamment sur la récupération de la chaleur fatale.	DRIEAT
Géothermie		
	Diffuser largement le cahier des charges pour les études préalables de géothermie profonde établi par l'AFPG (et le BRGM) qui devrait être publié en 2022.	ADEME DRIEAT DDT
	Promouvoir la mise en place de l'animateur géothermique régional.	ADEME
Biomasse		
	Élaborer un plan d'action sur la base des résultats des entretiens avec les fabricants et exploitants de chaufferies biomasse (notamment pour les chaufferies biomasses dont la puissance est < 1 MW, sur les meilleures technologies existantes en matière d'émission de particules fines et de NOx pour les équipements neufs ou existants). <i>En lien avec FIBOIS, qui mènera les entretiens dans le cadre de son programme d'action 2022.</i>	ADEME

Chaleur renouvelable hors réseaux et gaz renouvelable	
Actions 2022	Pilotes
Géothermie de surface	
Diffuser les résultats de l'étude du potentiel de développement de la géothermie de surface sur le territoire de la Métropole du Grand Paris (MGP – BRGM).	ADEME
Organiser une journée de sensibilisation à la géothermie de surface avec l'AFPG (10 mars 2022).	ADEME

Promouvoir la mise en place de l'animateur géothermique régional.	ADEME
Bois énergie individuel et petit collectif	
Adopter et mettre en œuvre un plan d'action régional pour réduire de 50 % (sur la période 2020-2030) les émissions de particules fines (PM2,5) du chauffage au bois.	DRIEAT ADEME DRIA AF
Mener des actions de sensibilisation aux meilleures pratiques en matière de bois bûche et d'utilisation d'équipements individuels de chauffage au bois, notamment dans le cadre du programme d'action 2022 de FIBOIS.	DRIA AF
Méthanisation	
Valoriser les résultats de l'étude sur la performance environnementale et agronomique du modèle francilien de méthanisation - diffuser les livrables, y compris lors d'un événement régional dans le cadre de Prométha.	DRIA AF DRIEAT ADEME
Accompagner les projets de méthanisation : amélioration continue du cahier des charges des appels à projets en capitalisant sur les bonnes pratiques, animation du cercle d'acteurs dans le cadre de Prométha, diffusion des données, expertise.	DRIA AF DRIEAT ADEME

Énergies électriques	
Actions 2022	
Piloter une étude sur le développement d'installations de production d'électricité photovoltaïque sur les bâtiments et ombrières de parkings en Île-de-France (retours d'expérience, identification des freins, recommandations).	DRIEAT
Accompagner l'AMI lancé dans le cadre de la mise en place de réseaux régionaux de conseillers à destination des collectivités de l'échelon communal pour le développement de projets éoliens et photovoltaïques (démarche portée par la DGEC) – instruire les candidatures franciliennes.	ADEME DRIEAT
Publier une cartographie régionale des zones favorables pour le développement de projets éoliens, après consultation des acteurs locaux.	DRIEAT

Actions transversales	
Actions 2022	
Définir une action de promotion conjointe ADEME - État pour la décarbo-	ADEME

nation des industries franciliennes (dont amélioration de l'efficacité énergétique, récupération de la chaleur fatale, géothermie, combustion biomasse et CSR...), notamment en promouvant les éventuels appels à projets « décarbonation de l'industrie » dans le cadre de France 2030.	DRIEAT DRIETS
Signer les premiers contrats de développement des énergies thermiques (CD ENR) patrimoniaux et territoriaux avec des collectivités et bailleurs sociaux , afin de leur permettre de rentrer dans les critères d'éligibilité du Fonds chaleur dans un délai de trois ans.	ADEME
Organiser de nouvelles assises de la chaleur renouvelable et des réseaux en Île-de-France (réflexions à mener sur le format et contenu).	ADEME DRIEAT
Étudier la possibilité d'intégration du froid dans la démarche ENR choix.	ADEME DRIEAT
Encourager les démarches de financement participatif des projets de développement d'ENR&R en mobilisant Énergie Partagée Île-de-France et en faisant la promotion des projets à gouvernance locale dans le cadre des appels à projets.	ADEME
Promouvoir les ENR&R sur les 10 territoires engagés dans un COT (CRTE) : réunions dédiées de présentation, financement d'études, ...	ADEME

Actions départementales	
Actions 2022	Pilotes
Seine-et-Marne (77)	
Achever la rédaction des doctrines ENR départementales (photovoltaïque, méthanisation) à l'échelon de la Seine-et-Marne : spécificités du territoire, priorités de développement (méthaniseurs à la ferme, friches industrielles et ombrières de parking pour le photovoltaïque...).	DDT 77
Améliorer le suivi et l'accompagnement des projets présentés en Commission de facilitation des projets ENR et mener une réflexion sur l'élargissement de cette commission à d'autres acteurs institutionnels : ABF, ADEME, opérateurs de réseaux, syndicats d'énergie...	DDT 77
Mener une stratégie de développement du solaire photovoltaïque en Seine-et-Marne : pose de panneaux PV sur ombrières de parking et toitures d'entrepôts notamment, en sensibilisant les acteurs de la grande distribution et de la logistique.	DDT 77
Yvelines (78)	
Mettre en place d'une stratégie sur les ENR : priorisation des actions et	DDT 78

feuille de route.	
Organiser des webinaires et réunions avec AMORCE sur les réseaux de chaleur : 54 communes avec un potentiel pour les réseaux de chaleur, dont 11 déjà équipées. Objectif : réussir à sensibiliser 100 % des communes avec potentiel, connaître l'état des lieux des projets, effectuer des simulations sur 15 communes.	DDT 78
Encourager le développement du solaire : - toitures et parking du secteur privé : identifier un moyen de communication sur les 28 zones d'activités prioritaires (définies selon la carte de potentiel de la région Île-de-France) afin de s'assurer que les entreprises soient sensibilisées ; - toitures et parking du secteur public : sensibiliser les communes (action à évaluer selon l'évolution des subventions).	DDT 78
Accompagner le développement de la méthanisation : (a) sensibiliser en interne pour fluidifier le traitement des dossiers, (b) accompagner le travail effectué par GRDF, (c) accompagner les porteurs de projets.	DDT 78
Essonne (91)	
Encourager les actions de promotion d'une énergie décarbonée dans les volets énergie des PCAET , notamment via des actions de sensibilisation par mail ou lors des journées d'échange.	DDT 91
Initier une réflexion sur une stratégie de développement des ENR (État facilitateur).	DDT 91
Val-d'Oise (95)	
Poursuivre le travail de la cellule départementale ENR et l'instruction des projets énergétiques qui relèvent de la compétence de l'État.	DDT 95
Compléter au fil de l'eau la cartographie des installations d'ENR dans les communes/EPCI du Val d'Oise, des potentiels énergétiques, des principales sources d'ENR&R. Objectif : aider les territoires à identifier leur potentiel et mieux cerner les priorités d'actions.	DDT 95
Sensibiliser les collectivités sur les réseaux de chaleur. Valoriser les schémas de développement des réseaux de chaleur.	DDT 95

ACTIONS PHARES 2022

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS



Actions contribuant à la mise en œuvre du plan de relance



Actions relevant de l'une des réformes prioritaires du gouvernement (« Déployer le Plan vélo », « Verdir le parc automobile », « Instaurer des zones à faibles émissions opérationnelles dans les territoires en dépassement »)



Actions en faveur de la qualité de l'air

Réduire et optimiser la circulation routière

Actions 2022

Pilotes

Développer l'usage des modes actifs (vélo, marche...)

Accompagner la déclinaison du Fonds national « mobilité actives – aménagements cyclables » à l'échelle régionale :

- communiquer activement sur l'appel à projets auprès des collectivités ;
- accompagner les porteurs de projet dans l'élaboration de leur dossier, en lien avec les unités départementales de la DRIEA (UDEA) et les directions départementales des territoires (DDT).

Le Fonds cible les discontinuités d'itinéraires et la création d'itinéraires sécurisés, notamment pour pérenniser une piste cyclable de transition.

**DRIEAT
UDEAT
DDT**

Promouvoir l'appel à projets du programme AVELO 2, qui vise à accompagner la planification, l'expérimentation et l'animation de politiques cyclables dans des territoires de moins de 250 000 habitants.

Organiser un événement de bilan des 8 lauréats AVELO1 (octobre 2022), en lien avec la cellule régionale d'appui à la mobilité.

ADEME

Accroître la mobilisation de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour la mise en place de services de transport de proximité durables, via une meilleure communication auprès des collectivités (envoi de mails d'information et organisation de réunions à destination des collectivités), notamment pour encourager la mobilisation de la DSIL pour les petits projets cyclables ne pouvant pas prétendre au Fonds mobilités actives.

**DRIEAT
Préfecture de région
Préfectures de département**

<p>Animer le réseau vélo regroupant les principaux acteurs de la mobilité travaillant sur le vélo :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser des événements autour du vélo à destination des collectivités territoriales et des services de l'État ; - recenser/présenter les outils à disposition des collectivités pour mettre en œuvre leur politique cyclable (stationnement, infrastructures, services, etc.). 	<p>DRIEAT Préfecture de région</p>
<p>Appuyer le réseau REPAR (ateliers de réparation, promotion de la pratique du vélo avec notamment l'organisation d'un événement à destination du grand public).</p>	<p>ADEME</p>
<p>Accompagner le déploiement de stationnements sécurisés pour les vélos en gare :</p> <p>Il s'agit de garantir les objectifs du décret du 8 juin 2021 relatif au stationnement sécurisé des vélos en gare, soit la réalisation de 43 221 places de stationnements vélos sécurisés sur 385 gares franciliennes avant le 1^{er} janvier 2024. Pour ce faire, la circulaire du 9 août 2021 relative au plan de relance vélo dote l'Île-de-France d'une dotation de 20,2 M€.</p> <p>Objectif : conventionnement IDFM - préfecture de région avant le 30 juin 2022.</p>	<p>DRIEAT</p>
<p>Réaliser une synthèse des actions, problématiques, leviers, opportunités pour le développement des modes actifs (vélo).</p>	<p>DRIEAT</p>
<p>Optimiser l'usage du véhicule et des infrastructures Structurer un réseau des mobilités durables</p>	
<p>Participer à la cellule régionale d'appui à la mobilité en Île-de-France (pour les territoires peu denses) pilotée par le CEREMA, contribuer à sa structuration, promouvoir la cellule auprès des acteurs franciliens.</p> <p>La cellule régionale d'appui à la mobilité en Île-de-France est en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'animer l'écosystème local de la mobilité innovante (territoires et porteurs de solutions) ; - d'aider les projets des territoires par des conseils amont ; - de permettre le partage des données et le retour d'expériences. <p>La cellule prévoit d'organiser des événements autour de la mobilité dans les territoires peu denses (environ 1 par semestre), pilote l'appel à manifestations d'intérêt Territoires de nouvelles mobilités durables « TENMOD » et accompagne les acteurs du territoire par du conseil sur les projets des territoires.</p>	<p>DRIEAT ADEME Cerema Caisse des dépôts</p>
<p>Encourager la pratique du covoiturage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre la mise en œuvre de voies réservées - adoption d'un nouveau schéma directeur (DIRIF) ; 	<p>DRIEAT</p>

- intégrer le covoiturage dans MODUS (modèle régional de déplacements).	
<p>Promouvoir les actions du Programme « Engagements Volontaires pour l'Environnement » - EVE / dispositif Objectif CO2</p> <p>Accompagner les grossistes, entreprises de transport de marchandises et de voyageurs à la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 3 ans, via une charte d'engagement volontaire (dispositif Objectif CO2).</p> <p>Mettre à disposition des outils de mesure, une méthodologie éprouvée et un accompagnement technique personnalisé par un chargé de mission régional Eco CO2. La DRIEAT et l'ADEME s'assurent de la mise en œuvre de la Charte et pilotent la démarche.</p>	<p>DRIEAT ADEME</p>
Intégrer pleinement la mobilité dans les problématiques d'aménagement	
Définir un plan d'action pour l'intégration des problématiques logistiques dans les projets d'aménagement.	DRIEAT



Développer les véhicules à faibles émissions et infrastructures associées

Actions 2022	Pilotes
<p>Poursuivre la démarche de recensement du foncier État disponible en Île-de-France pour aménager notamment des bornes de recharge et stations.</p> <p>En lien avec les gestionnaires d'infrastructures, les EPA et l'EPFIF.</p>	DRIEAT
Réaliser une synthèse des actions, problématiques, leviers, opportunités pour le développement des bornes de recharge électrique.	DRIEAT
Promouvoir les actions de formation du programme Advenir pour le développement de l'électromobilité.	DRIEAT ADEME
Accompagner l'émergence de la filière de retrofit électrique (conversion d'un véhicule thermique à un véhicule électrique).	ADEME
Structurer et faire émerger les projets de la filière hydrogène mobilité via la promotion des appels à projets et la rencontre des acteurs de la filière (participation au salon Hyvolution).	ADEME
Participer activement au club hydrogène piloté par l'Institut Paris Region (GT production et mobilités).	ADEME DRIEAT



Réduire l'impact du trafic routier sur la qualité de l'air

Actions 2022

Pilotes

Suivre et accompagner le déploiement des zones à faibles émissions mobilité franciliennes.

DRIEAT, DIRIF, préfectures de département, ADEME

Valoriser l'étude menée par AIRPARIF sur mobilité et qualité de l'air « Scénarisations pour l'appui à l'élaboration des plans d'action ». *En lien avec la Ville de Paris.*

DRIEAT

Élargir la communication autour de l'appel à projets « Feuille de route pour la qualité de l'air » (valorisation de l'AMI lors des événements sur des sujets liés : PCAET, vélo, ...).

ADEME

Action transversale

Action 2022

Pilote

Suivre les opportunités et accompagner les projets en lien avec les JO 2024.

ADEME
DRIEAT

Actions départementales

Actions 2022

Pilotes

Seine-et-Marne (77)

Contribuer au schéma départemental des stations multi-énergies en finalisant les schémas directeurs GNV, bioGNV et IRVE : avitaillement en GNV et bioGNV, bornes de recharge pour les véhicules électriques, études concernant les véhicules à hydrogène...

DDT 77

Yvelines (78)

Mettre en place une stratégie d'accompagnement des collectivités : définition des actions et zones prioritaires.

DDT 78

Encourager et soutenir la réalisation de plans/infrastructures mobilités douces dans les territoires les moins denses : aider à la priorisation du sujet dans les PCAET et appuyer la recherche de financements, notamment promotion des AAP. Les collectivités les plus denses (VGP, SQY, SGBS) semblent déjà bien engagées, mais nous les accompagnons pour assurer la

DDT 78

continuité entre EPCI.	
Suivre le déploiement des bornes IRVE : les Yvelines possèdent le 3 ^{ème} taux de pénétration des véhicules électriques en Île-de-France après Paris et les Hauts-de-Seine. Si les retards de déploiement des bornes s'accroissent dans certains territoires, les sensibiliser.	DDT 78
Essonne (91)	
Organiser un événement « vélo » à destination des EPCI, MOA et associations.	DDT 91
Poursuivre la cartographie du déploiement des plans vélos et/ou schémas directeurs des mobilités (niveau EPCI a minima).	DDT 91
Veiller à la prise en compte des discontinuités cyclables dans les schémas directeurs et/ou plans vélo.	DDT 91
Hauts-de-Seine (92)	
Promouvoir l'appel à projets « Fonds mobilités actives pour le rétablissement des continuités cyclables » édition 2022 : l'UD 92 relaie l'appel à projets auprès des collectivités des Hauts-de-Seine en se tenant à leur disposition pour les accompagner dans l'élaboration de leur dossier de candidature et de manière plus générale pour leur apporter tout appui dans leurs projets relatifs aux aménagements cyclables.	UDEAT 92
Organiser une réunion du réseau TEVD sur le vélo : aménagements cyclables, schéma directeur du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.	UDEAT 92
Val-de-Marne (94)	
Mettre en place des ateliers locaux du quartier de gare afin d'insuffler une dynamique autour des quartiers de gare du Grand Paris Express.	UDEAT 94
Val-d'Oise (95)	
Organiser une réunion sur le thème des mobilités décarbonées ou cyclables , notamment dans le cadre de l'animation des CRTE.	DDT 95
Organiser 2 à 3 ateliers avec le mouvement interne « DDTransition » (administration exemplaire). Ces réunions s'adressent aux agents de la préfecture, afin de les encourager à adopter de nouvelles pratiques de mobilités. Exemple : faciliter le télétravail ; communiquer autour du forfait mobilité durable de 200 € ; mettre en place un local à vélo sécurisé ; encourager et organiser le covoiturage...	DDT 95 DDTransi- tion

ACTIONS PHARES 2022

NEUTRALITÉ CARBONE HORS ÉNERGIE



Actions contribuant à la mise en œuvre du plan de relance



Actions relevant de l'une des réformes prioritaires du gouvernement (« Lutte contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain »)

Déployer des mécanismes fiables et sérieux de compensation carbone

Actions 2022

Pilotes

Promouvoir le label bas carbone et instruire les projets soumis en Île-de-France (instruction réalisée par la DRIEAT avec l'appui de la DRIAACF selon les besoins, promotion par l'ensemble des directions).

**DRIEAT
DRIAACF**

Suivre et animer le réseau des structures engagées dans le programme Bons diagnostics carbone du plan de relance.

**ADEME
DRIAACF
DRIEAT**

Suivre l'action engagée par Terre et cité sur la compensation carbone dans les sols agricoles du plateau de Saclay (via l'appui d'un chargé de mission financé par l'ADEME), et la valoriser (notamment dans le cadre des CDTE et de la CRCAE).

ADEME

Acteurs impliqués dans le projet : Association Terre et Cité, l'INRA, les Agriculteurs du Plateau de Saclay, l'ACE Institute for Climate Economics, le GT1 du GIEC, la Chambre d'Agriculture Régionale d'Île-de-France, la communauté d'agglomération Paris-Saclay.

Aller vers une économie décarbonée

Actions 2022

Pilotes

Rédiger une feuille de route francilienne sur la bioéconomie (déclinaison de la feuille de route nationale).




**DRIAACF
DRIEAT**

Soutenir la filière dans la recherche d'un équilibre entre les services rendus par la filière et ses impacts environnementaux : préservation et mise en valeur des ressources locales notamment les sols, mise en œuvre de projets collectifs, outil de résilience des territoires dans le politique d'adaptation au changement climatique, modèle alimentaires émergents...

Accompagner la promotion du bois et des matériaux biosourcés

DRIAACF

notamment dans le cadre du Pacte bois biosourcés de Fibois et de l'Atlas des matériaux biosourcés (et géosourcés à venir) d'Ekopolis	ADEME
Accompagner la filière des biosourcés : financement des trophées bois, concours Impact...	DRIAAF DRIEAT

Actions départementales	
Actions 2022	Pilotes
Yvelines (78)	
 <p>Mettre en œuvre une grille d'analyse des PLU pour aider les chargés de mission PLU à émettre un avis éclairé sur le volet transition écologique et neutralité carbone des PLU.</p> <p>Actualiser le PAC PLU sur les enjeux transition écologique.</p>	DDT 78
Essonne (91)	
 <p>Développer la contribution puits carbone et ZAN dans le cadre des notes d'enjeux et ARE des SCOT.</p>	DDT 91
<p>Accompagner le TIGA SESAME et d'autres projets des collectivités et de la profession agricole sur la thématique alimentation et circuits courts.</p>	DDT 91
Hauts-de-Seine (92)	
 <p>Valoriser les résultats de l'étude sur le potentiel de renaturation de l'aire urbaine parisienne.</p> <p>Cette étude a été réalisée en 2021 en lien avec le CEREMA, l'APUR et l'ARB, sur le territoire de VSGP.</p>	UDEAT 92
<p>Organiser une réunion du réseau TEVD sur les matériaux biosourcés.</p>	UDEAT 92
Val-d'Oise (95)	
<p>Poursuivre le travail inter-services d'accompagnement du projet de la Plaine de Pierrelaye, tant sur le projet de forêt que sur les aménagements des franges, en application du cahier de recommandations réalisé en 2021.</p> <p><i>En lien avec le SMAPP.</i></p>	DDT

ACTIONS PHARES 2022

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES





Actions contribuant à la mise en œuvre du plan de relance



Actions en faveur de la qualité de l'air

Mobiliser les territoires	
Actions 2022	Pilotes
Organiser des points techniques réguliers à destination des services de l'État, notamment référents CDTE (actualités, suivi des PCAET, évolutions réglementaires), et sensibiliser l'ensemble des agents via l'organisation d' ateliers Fresque du climat .	DRIEAT
Organiser des webinaires ouverts à l'ensemble des acteurs franciliens (collectivités notamment) sur les sujets qui nécessitent une diffusion d'information large et homogène à l'échelle régionale, en collaboration avec les DR et services départementaux, en articulation avec le TEDDIF (et dans le cadre TEDDIF).	DRIEAT ADEME
Poursuivre le déploiement du dispositif Particip'Action en Île-de-France visant à diffuser la culture de la participation du public en Île-de-France, pouvant entre autres concourir à l'appropriation par les citoyens de la transition énergétique : - accompagner les 10 lauréats ; - animer le réseau Particip'Action (collectivités, entreprises, associations) via des outils, formations, sensibilisations, visite de terrain à destination de ce réseau.	DRIEAT
Mobiliser le partenariat avec l'AMIF pour faciliter la prise en compte des enjeux de la transition énergétique par les communes franciliennes.	DRIEAT
Coordonner les démarches locales d'écologie industrielle et territoriale (EIT) en Île-de-France et accompagner les porteurs de projets de l'AMI « Territoires franciliens circulaires » pour le développement de démarches d'écologie industrielle et territoriale, en particulier celles en lien avec des objectifs d'économie d'énergie et de réduction des émissions de GES.	ADEME
Organiser un événement « Climat et économie circulaire » dans le cadre des travaux du Comité francilien de l'économie circulaire (CFEC) , afin de	DRIEAT

	sensibiliser les acteurs territoriaux aux enjeux de l'économie circulaire comme levier pour répondre aux enjeux énergétiques et climatiques.	
	Participer à l'animation à l'échelle régionale des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE).	DRIEAT
	Accompagner les territoires engagés dans un Contrat d'objectif territorial ADEME.	ADEME
	Promouvoir le programme Territoires engagés Transition Écologique et accompagner les territoires engagés.	ADEME
	Contribuer à l'évaluation du SRCAE et diffuser largement les conclusions de cette évaluation (marché pour la mission d'évaluation du SRCAE notifié par la Région en décembre 2020 – cofinancement ADEME-Région).	DRIEAT ADEME
	Porter les enjeux de transition énergétique dans le cadre de la révision du SDRIF-E durant la phase d'association.	DRIEAT
	Faire des nouveaux quartiers de gare du GPE des démonstrateurs de la ville de demain , notamment sur les questions d'énergie (sobriété énergétique, utilisation des ENR, réseaux de chaleur...).	DRIEAT
	<i>En lien notamment avec APUR, SGP, EPFIF et GPA.</i>	
	Favoriser la prise en compte des enjeux qualité de l'air dans l'aménagement : - à travers les documents d'urbanisme ; - via l'appel à manifestations d'intérêt « Feuille de route pour la qualité de l'air » ; - via la campagne de labellisation ÉcoQuartiers ; - en s'appuyant sur les travaux d'Ekopolis (financement d'un poste urbanisme et santé, et démarche ECRAINS).	DRIEAT ADEME
	Réfléchir sur un dispositif d'accompagnement renforcé des collectivités engagées pour la qualité de l'air , notamment en expertisant les dispositifs de soutien existant pouvant être mobilisés/ réorientés.	DRIEAT ADEME

Valoriser les données de la transition énergétique	
Actions 2022	Pilotes
Mettre en place des indicateurs de suivi de la transition énergétique dans le cadre du ROSE , notamment sur la base du tableau de bord régional de la transition énergétique DRIEAT.	DRIEAT ADEME

Enrichir l'observatoire des Objectifs du développement durable (ODD) mis en place par la DRIEAT, notamment sur le volet énergétique.	DRIEAT
Mettre en place une cartographie des réseaux de chaleur et des potentiels de raccordement , dans le cadre du projet France chaleur urbaine.	DRIEAT ADEME
Lancer un observatoire régional du fret et de la logistique qui contribuera à la connaissance de la performance environnementale du secteur.	DRIEAT
Mettre en place un répertoire des acteurs de la bioéconomie .	DRIAAF

Faciliter l'accès aux financements

Actions 2022	Pilotes
Faire connaître les dispositifs financiers État (plan de relance, France 2030) et mobiliser les acteurs franciliens.	ADEME DRIEAT DDT



Actions départementales

Actions 2022	Pilotes
Seine-et-Marne (77)	
Accompagner les PCAET dans le cadre de la CDTE 77 : organiser des webinaires et/ou séminaires à l'attention des EPCI.	DDT 77
Relancer un GT « données de l'énergie » dans le cadre de la CDTE 77, en vue d'un baromètre transition énergétique départemental .	DDT 77
Yvelines (78)	
Présenter le résultat du baromètre de la transition écologique à l'échelle intercommunale aux 3 EPCI yvelinois auxquels il n'a pas encore été présenté (SQY, CASGBS, CCPIF), en lien avec le plan de relance et les actions du PCAET.	DDT 78
Organiser des rencontres PCAET avec les chefs de projets PCAET du territoire yvelinois : 1 atelier autour de la fresque de l'adaptation au changement climatique ou scénario choc.	DDT 78
Organiser un webinaire ZAN à destination des collectivités territoriales yvelinoises.	DDT 78 CYTé
Organiser des ateliers de sensibilisation des agents de la DDT, via la fresque	DDT 78

du climat , pour permettre une prise de conscience des enjeux transition énergétique à porter dans le cadre de leurs missions.	
Essonne (91)	
Présenter les enjeux régionaux de la feuille de route 2022 de la transition énergétique aux collectivités territoriales.	CDTE 91
Enrichir le baromètre essonnien de la transition écologique avec une déclinaison des indicateurs par EPCI (sous réserve existence des données).	CDTE 91
Poursuivre l'accompagnement des EPCI dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur PCAET (atelier CDTE dédié, participation aux réunions PCAET CCPL & CAVYVS, bilan à mi-parcours du PCAET de CPS, etc.).	CDTE 91
Poursuivre l'accompagnement du SCOT valant PCAET de la CCVE avec une démarche inter-services (SDSCD – STP – SE).	DDT 91
Hauts-de-Seine (92)	
Accompagner étroitement l'élaboration du PCAET de Boucle Nord de Seine : participer aux ateliers de travail sur le plan d'actions. Accompagner la mise en œuvre du PCAET de Vallée Sud Grand Paris. Proposer des outils de déclinaison des actions des PCAET , notamment dans le cadre des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) aux collectivités (Paris Ouest La Défense, Grand Paris Seine Ouest). Suivre plus assidûment la mise en œuvre des PCAET pour s'assurer que les objectifs soient atteints et que les documents soient de qualité.	UDEAT 92
Mettre en place un cycle « ville durable » avec le CAUE : organiser deux soirées à destination des élus de présentation de la loi LOM et de la loi Énergie Climat et un atelier de travail sur la réversibilité des bâtiments.	UDEAT 92
Envoyer une newsletter mensuelle aux collectivités des Hauts-de-Seine et services de l'État du département.	UDEAT 92
Seine-Saint-Denis (93)	
Expertiser la nécessité de mettre en place une CDTE , avec les autres services de l'UD fusionnée, et en appui des établissements publics et des collectivités concernés.	UDEAT 93
Val-de-Marne (94)	
Organiser des rencontres PCAET avec les 3 EPT du territoire.	UDEAT 94
Animer l'espace Resana et diffuser le « Petit Recap du RT2E ».	UDEAT 94

Val-d'Oise (95)	
<p>Favoriser la montée en compétence des agents de la DDT 95 pour accompagner les collectivités vers la transition écologique et renforcer le conseil auprès des territoires.</p> <p>Parvenir à mieux insérer les objectifs de transition énergétique et écologique dans les documents d'urbanisme et au sein des projets d'aménagement (par exemple au sein du PAC automatisé, des contributions à la MRAe, dans les avis de l'État sur les PLU, les AVAP et les RLP...).</p>	DDT 95
<p>Participer à la semaine nationale du développement durable (SNDD).</p>	DDT 95
<p>Délégation territoriale de l'ANCT – nouveau conseil aux territoires : poursuivre l'animation partenariale notamment via les CRTE, et accompagner les collectivités dans la finalisation de leurs PCAET.</p>	DDT 95

ANNEXE : CHIFFRES CLÉS ET ORDRES DE GRANDEUR

Consommation d'énergie totale en Île-de-France

218,5 TWh

→ équivalent de la production annuelle de **37 réacteurs nucléaires**

→ **un tiers** de l'énergie consommée annuellement est décarbonée

Électricité

63,3 TWh



OU



OU



Soit l'équivalent de la production annuelle de :

→ **11 réacteurs nucléaires** d'ancienne génération (de 900MW)

→ **15 830 éoliennes terrestres** (de 2MW), soit environ deux fois le nombre de mâts déjà installés en France

→ **694 km² de panneaux solaires**, soit **presque 7 fois la surface de Paris**

Produits pétroliers

62,6 TWh



OU



Soit l'équivalent de :

→ **13 fois le volume de la tour Montparnasse**

→ **l'énergie consommée par une voiture thermique pour faire 640 fois le trajet Terre-Soleil.**

Gaz naturel

75,4 TWh



Soit l'équivalent de la production annuelle de :

→ **4 961 unités de méthanisation**, ayant la production moyenne annuelle d'un méthaniseur francilien (soit 15,2 GWh)

Émissions de gaz à effet de serre
41,2 MteqCO₂/an



Chaque année, 84 000 km² de forêt mixte seraient nécessaires pour capter cette quantité de CO₂, soit, **la création d'une forêt de la taille de la région Nouvelle-Aquitaine**

Sources :

Consommations énergétiques : Airparif pour le ROSE, données provisoires pour l'année 2019, en énergie finale et corrigées du climat

Nucléaire : EDF, Le nucléaire en chiffres

Éolien : Ministère de la transition énergétique, Éolien terrestre

PV : la centrale photovoltaïque de Marcoussis a été prise comme référence, elle produit 21 GWh/an sur 23 hectares

Méthanisation : AREC Île-de-France, [Bilan de fonctionnement 2020 des unités de méthanisation en Île-de-France](#)

Produits pétroliers : consommation d'une voiture thermique 6L/100km

Émissions de CO₂ : Airparif pour le ROSE, données 2018, scopes 1 et 2